

Office de la qualité et de la
responsabilité en éducation

RAPPORT PROVINCIAL

sur le rendement

Écoles de langue française

Résultats des évaluations :

- /// Lecture, écriture et mathématiques de
3^e année (OQRE)
 - /// Mathématiques de la 6^e année (OQRE)
 - /// Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) :
Programme d'indicateurs du rendement
scolaire
 - /// Troisième enquête internationale sur les
mathématiques et les sciences
-

1996-1997

Le Conseil d'administration de l'OQRE

De gauche à droite

Rangée arrière :

Anthony Manera

(ancien membre),

Doretta Wilson,

André Lalonde

(ancien membre),

Jerry Ponikvar,

Martin Cugelman,

Bette Stephenson

(vice-présidente),

Assises :

Barbara Smith

(présidente),

Joan M. Green

(directrice générale).

L'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE) est un organisme indépendant établi en juin 1996 par le gouvernement de l'Ontario afin d'accroître la responsabilité et d'aider à améliorer la qualité de l'éducation financée par les deniers publics en Ontario.

Office de la qualité et de la responsabilité en éducation

2, rue Carlton, bureau 1200

Toronto (Ontario) M5B 2M9

Téléphone : (416) 325-2824 ou 1-888-327-7377

Internet: www.eqao.com

Publications EQAO : www.eqao.com

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 1997



Bureau 1200
2 rue Carlton
Toronto On M5B 2M9
Téléphone: (416) 325-2824
Télécopieur: (416) 325-0831

Le 31 octobre 1997

L'Honorable David J. Johnson
Ministre de l'Éducation et de la Formation
900, rue Bay, édifice Mowat, 22^e étage
Toronto (Ontario)
M7A 1L2

Monsieur le Ministre,

Le conseil d'administration de l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE) a le plaisir de vous présenter son premier rapport annuel et son premier rapport provincial sur le rendement des élèves.

Notre *rapport annuel* de 1996-1997 analyse le rendement de l'OQRE par rapport à ses principes et buts, conformément à son obligation de rendre des comptes au grand public. Le deuxième rapport, *Rapport provincial sur le rendement des écoles*, analyse les activités d'évaluation de l'OQRE entreprises pendant l'exercice 1996-1997. Le rapport comprend des renseignements détaillés sur les résultats des évaluations effectuées au niveau des conseils scolaires, de la province et à l'échelle nationale et internationale. Il traite des facteurs associés au rendement et fournit toute une gamme de renseignements généraux sur l'élaboration, l'administration et les mesures de contrôle de la qualité. Il s'agit sans aucun doute du premier d'une série de rapports qui donneront aux Ontariennes et Ontariens une image beaucoup plus complète de la performance de leur système d'éducation.

Le conseil d'administration voudrait souligner l'apport considérable de ses anciens membres à l'établissement de l'OQRE et à la réalisation de ce rapport, entre autres Richard Johnston (ancien président du conseil), André Lalonde, Anthony Manera, Hoda El Maraghy et Fred Pomeroy. Nous aimerions aussi vous remercier de votre engagement à l'égard de l'OQRE à titre de source d'information indépendante et objective sur la qualité de l'éducation en Ontario.

L'OQRE a une double mission : accroître la responsabilité en éducation et œuvrer en faveur d'une amélioration du système éducatif. Malgré tout le travail qu'il nous reste à accomplir et tout ce que nous devons apprendre, nous estimons nous être fort bien acquittés de cette mission et entendons poursuivre notre travail avec diligence.

Nous espérons que, comme nous, vous trouverez l'information contenue dans ces rapports instructive, stimulante et utile.

Le conseil d'administration de l'OQRE.

Rapport provincial sur le rendement des écoles de langue française

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
REMARQUES DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL.....	1
COMMENTAIRES DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE.....	2
MISSION DE L'OQRE : RESPONSABILITÉ ET AMÉLIORATION.....	4
ACTIVITÉS D'ÉVALUATION 1996-1997	7
CE QUE L'OQRE A APPRIS : LES RÉSULTATS DES ÉVALUATIONS	9
Lecture, écriture et mathématiques - 3 ^e année (OQRE)	11
Mathématiques - 6 ^e année (OQRE)	35
Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) : Programme d'indicateurs du rendement scolaire (PIRS)	51
Troisième enquête internationale sur les mathématiques et les sciences (TEIMS)	59
RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES	79
ANNEXES	
A. L'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE) ..	95
B. Le processus d'évaluation de l'OQRE	97
C. Évaluation en lecture, écriture et mathématiques – 3 ^e année	
Adaptations permises	105
Rapport de l'élève.....	106
Questionnaires.....	109
D. Liste alphabétique des conseils scolaires et leurs résultats en lecture, écriture et mathématiques - 3 ^e année	133
E. Évaluation en mathématiques - 6 ^e année	
Adaptations permises	169
Domaines en mathématiques	170
Questionnaires.....	173

REMARQUES DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL

Notre monde devient de plus en plus complexe, moins prévisible et plus compétitif en cette fin de siècle, si bien que nous nous rendons de plus en plus compte de l'importance capitale de l'éducation si nous voulons que notre société reste prospère et en bonne santé. Notre désir de nous assurer que tous nos enfants reçoivent une éducation de la plus grande qualité a entraîné une vaste gamme de réformes dans ce domaine, aussi bien en Ontario qu'ailleurs dans le monde.

Or, sans données solides et fiables pour l'étayer, il est difficile et risqué d'instaurer une réforme véritable. Nous avons besoin de renseignements détaillés au sujet de la qualité des efforts que nous déployons et sur ce qui marche et ne marche pas. La prise de décisions en matière d'éducation devrait se baser sur des données solides, ce dont nous avons souvent manqué.

Le gouvernement de l'Ontario a établi l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE) au moyen d'une loi en juin 1996, afin de répondre à ces besoins. L'OQRE a été établi comme un organisme indépendant régi par un conseil d'administration pour qu'il soit crédible et objectif, détaché des politiques du jour, chargé de recueillir, d'évaluer et de publier des données sur la qualité de l'éducation. Le conseil d'administration de l'OQRE est composé d'un nombre restreint, mais varié, d'Ontariennes et d'Ontariens. Nous sommes déterminés à fournir des renseignements opportuns, accessibles et pertinents sur le système et à utiliser ces renseignements pour rendre des comptes et améliorer les programmes.

Évaluer le rendement des élèves, c'est là l'essentiel de notre mandat. Nous sommes fiers d'avoir élaboré et mis en œuvre un programme d'évaluation de qualité supérieure en très peu de temps. Notre travail auprès des élèves de la 3^e et de la 6^e année et notre participation aux tests nationaux et internationaux nous ont procuré une foule de données et constituent un excellent point de départ pour déterminer comment nous pouvons améliorer nos écoles. Ce rapport présente ce que nous avons appris de notre première année complète de fonctionnement.

L'OQRE continuera à faire des évaluations, à recueillir des données et à publier ses conclusions. Nous espérons que notre premier rapport provincial sur le rendement sera très utile pour soutenir les discussions et le débat concernant la qualité de l'éducation en Ontario.

La présidente du conseil d'administration,

Barbara Smith

COMMENTAIRES DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Depuis que l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation a été établi comme «vérificateur» de l'éducation en Ontario, j'ai parlé à beaucoup de parents, d'éducatrices, d'éducateurs, d'élèves et de contribuables des quatre coins de la province de la façon dont les évaluations démontrant les connaissances et compétences des élèves peuvent améliorer la qualité et la responsabilité dans les écoles. La discussion a été centrée sur la nécessité de rendre l'information de façon à améliorer le processus de prise de décisions et, par conséquent, les méthodes d'enseignement et d'apprentissage. De toutes les personnes avec lesquelles je me suis entretenue, c'est sans doute un jeune élève de huit ans, qui se trouve en 3^e année, qui m'a le mieux éclairée sur ce que doit être notre rôle. En effet, il m'a dit : *«Montrez-moi à quoi ressemble du bon travail et dites-moi ce qu'il faut faire pour arriver à un tel résultat.»* C'est en cela exactement que consiste le rôle de l'OQRE.

L'OQRE est persuadé que les évaluations à grande échelle peuvent aider à améliorer l'éducation si elles incitent éducatrices, éducateurs, parents¹ et élèves à réfléchir à ce qui se passe en classe et à en discuter. Nous évaluons ce que les élèves savent et peuvent faire. Nous évaluons leurs connaissances et leurs habiletés par rapport aux normes provinciales afin d'obtenir des renseignements sur ce que nous devons faire pour aider les enfants à apprendre davantage et mieux. Pour ce faire, il faut tenir compte de tous les éléments qui influent sur leur apprentissage. L'évaluation sert à deux choses :

1. Elle favorise la responsabilité puisqu'elle renseigne les parents, les élèves, les éducatrices, les éducateurs et le grand public sur le rendement scolaire des élèves.

2. Elle favorise l'amélioration puisqu'elle donne des renseignements qui servent de catalyseur ou de levier permettant aux éducatrices, éducateurs et aux parents d'aider les élèves à mieux apprendre.

Nous sommes déterminés à instaurer un processus **d'évaluation et d'information qui mène à l'action**. Premièrement, il faut collecter, organiser et diffuser l'information portant sur le rendement passé d'un élève ou d'un système. Puis, il faut rendre compte, c'est-à-dire utiliser l'information obtenue grâce à l'évaluation pour tirer des conclusions, déterminer ce qui doit être modifié et apporter les changements qui s'imposent.

L'excellence n'est jamais le fruit du hasard; elle est le résultat d'attentes élevées, d'un engagement profond, d'une démarche intelligente et du savoir-faire dans la mise à exécution. Pour arriver à l'excellence, il faut faire des choix avisés parmi toutes les options qui se présentent. Un bon processus d'évaluation conduit à une responsabilité partagée et provoque le changement à l'échelle du système scolaire. Les évaluations peuvent alerter les éducatrices, les éducateurs, les parents et les élèves au sujet des problèmes que les élèves peuvent éprouver dans certains domaines. Elles peuvent aussi servir à confirmer de bonnes méthodes de travail. La façon dont nous allons procéder

1 Dans ce rapport, toute référence aux parents comprend la tutrice et le tuteur.

maintenant dépendra de la manière dont nous réagissons au fait que nous n'avons pas atteint nos objectifs provinciaux jusqu'ici. Nous devons mettre à profit les leçons tirées de ces évaluations. En poursuivant nos efforts de responsabilisation et d'amélioration, nous devons tenir compte à la fois de la réalité provinciale et des besoins de chaque élève.

Nous tenons tous à fournir à nos enfants les outils qui leur permettront de mener de front, avec confiance et compétence, leur vie privée et leur vie professionnelle au XXI^e siècle. Or, les bonnes évaluations permettent de juger du rendement des élèves dans divers domaines. Les recommandations contenues dans le présent rapport reposent sur des données claires et fiables.

Nous pensons nous être acquittés de nos responsabilités l'esprit ouvert et avec beaucoup de rigueur; nos décisions ont été prises dans une atmosphère de planification et de collaboration. C'est avec grand plaisir que nous soumettons le présent rapport.

La directrice générale,
Office de la qualité et de la responsabilité en éducation,

Joan M. Green

MISSION DE L'OQRE : RESPONSABILITÉ ET AMÉLIORATION

*Mission de l'OQRE :
L'OQRE assurera une
plus grande
responsabilité et
contribuera à
améliorer la qualité de
l'éducation en
Ontario. Cela
s'effectuera au moyen
d'évaluations et de
tests basés sur des
données objectives,
fiables et pertinentes
et de la publication en
temps voulu de ces
données et de la
formulation de
recommandations aux
fins de l'amélioration
du système.*

Au moment de sa fondation, le mandat de l'OQRE comprenait l'élaboration d'un programme d'évaluation à grande échelle cohérent et gérable pour l'Ontario, en français et en anglais. L'OQRE a cherché activement à se tenir au courant et à tirer des leçons des expériences vécues par d'autres provinces et pays qui effectuent ce genre d'évaluations depuis longtemps.

Après l'étude de toutes sortes de documents en matière d'évaluation et la consultation de spécialistes en évaluation de plusieurs autres provinces et pays, il est clair qu'il n'existe pas une seule et unique bonne méthode d'évaluation. La plupart des pays modernes ont entrepris d'améliorer, de remplacer, voire de réinventer, leurs méthodes d'évaluation. Tenant compte des expériences vécues par les autres pays et provinces, l'OQRE a déterminé qu'il fallait concevoir une méthode d'évaluation à grande échelle pour l'Ontario, non seulement pour fournir des données sur la responsabilité, mais aussi pour que de véritables améliorations s'opèrent dans l'apprentissage de tous les élèves.

Cette double mission de responsabilité et d'amélioration impliquait deux critères indispensables à la conception de toute méthode d'évaluation : premièrement, l'évaluation doit être de qualité supérieure afin d'obtenir des données fiables et valides sur le rendement des élèves; deuxièmement, l'évaluation doit favoriser l'apprentissage des élèves en améliorant les connaissances et les compétences des enseignantes et des enseignants, de la communauté éducative dans son ensemble et du grand public.

L'OQRE est déterminé à suivre les principes reconnus en matière de pratiques d'évaluation et à mettre en place des activités et des procédures de contrôle de la qualité afin de surveiller chaque étape du processus d'évaluation. L'OQRE adhère aux *Principes d'évaluation équitable des élèves au Canada*, qui sont largement reconnus et soutenus par les associations canadiennes en matière de mesure et d'éducation. Ces principes donnent des directives détaillées au sujet des responsabilités des concepteurs et usagers de méthodes d'évaluation à grande échelle. Ils comprennent :

- /// définir les objets et usages prévus de l'évaluation et mettre en garde contre de fréquentes mauvaises utilisations;
- /// revoir la documentation à la recherche de termes délicats, offensants ou trompeurs;
- /// décrire les compétences et la formation spécialisées nécessaires pour faire des interprétations valides des résultats;
- /// fournir la preuve de la comparabilité de diverses formes d'évaluation;
- /// fournir des directives claires en matière d'administration;
- /// décrire les procédures de notation;
- /// informer les élèves et les parents sur le contenu et la nature de l'évaluation;

- /// décrire les procédures que les parents ou tuteurs et tutrices doivent suivre pour faire part de leurs préoccupations au sujet de l'évaluation;
- /// faire parvenir à toutes les personnes concernées par l'évaluation l'utilisation faite des résultats;
- /// interpréter les résultats à la lumière des facteurs qui pourraient influencer sur eux.

Les mesures et procédures de contrôle de la qualité suivies par l'OQRE sont appliquées à chaque étape du processus d'évaluation afin de surveiller la qualité (élaboration de l'instrument, documentation, directives, formation des enseignantes et des enseignants, administration, notation, compte rendu).

Suivent quelques exemples de l'application des principes de juste évaluation des élèves et d'activités et de procédés de contrôle de la qualité.

EXEMPLES D'ACTIVITÉS DE CONTRÔLE DE LA QUALITÉ MISES EN ŒUVRE PAR L'OQRE¹

L'OQRE a défini les buts et utilisations des évaluations :

- fournir des données sur le rendement des élèves et les conditions en éducation de façon à rendre compte au grand public;
- informer les parents et le grand public des attentes en matière de programme d'études en Ontario;
- procurer des renseignements et des occasions de discussion publique au sujet de l'éducation;
- instaurer une certaine cohérence au système d'éducation de l'Ontario;
- encourager des pratiques améliorant l'apprentissage des élèves en salle de classe;
- fournir des renseignements sur chaque élève de la 3^e année aux parents et aux enseignantes et enseignants.

L'OQRE a utilisé une démarche multiple qui permet aux élèves de montrer ce qu'elles et ils ont appris et comment elles et ils appliquent ces connaissances à l'aide d'une vaste gamme d'activités d'évaluation.

L'OQRE, par ses évaluations, a fourni aux élèves des tâches motivantes et pertinentes, au moyen desquelles elles et ils peuvent démontrer connaissances, habiletés, raisonnement, résolution de problèmes dans tous les aspects du curriculum.

L'OQRE a demandé à des équipes d'enseignantes et d'enseignants, de chercheurs et de parents d'étudier les documents produits afin d'en juger la validité, la clarté et l'équité.

L'OQRE a systématiquement fait la mise à l'essai à chaque phase du processus d'évaluation et en a contrôlé la qualité.

L'OQRE a systématiquement surveillé l'uniformité des décisions en matière de notation prises par les correctrices et les correcteurs.

L'OQRE a procédé à un certain nombre de recherches afin d'assurer la validité, la fiabilité et la comparabilité des évaluations.

Chaque étape du processus d'évaluation (c.-à-d. l'élaboration de l'instrument, la documentation, les directives, la formation des enseignantes et des enseignants, l'administration, la notation et les rapports) a été élaborée de façon à rehausser les connaissances et compétences des enseignantes et des enseignants au sujet des méthodes d'évaluation. C'est ce que nous qualifions «d'accroissement des compétences».

EXEMPLES D'ACTIVITÉS D'ACCROISSEMENT DES COMPÉTENCES MISES EN ŒUVRE PAR L'OQRE

Sous la direction de l'OQRE, les enseignantes et les enseignants ont élaboré les évaluations des élèves de la 3^e et de la 6^e année. Les membres des équipes responsables de l'élaboration ont été choisis pour leur expérience dans cette matière et en évaluation.

L'OQRE a fait participer à l'analyse critique du matériel un grand nombre d'éducatrices et d'éducateurs et de représentants de la collectivité, la formation des enseignantes et des enseignants de leur région, auprès des conseils scolaires, à la surveillance du contrôle de la qualité et correctrices et correcteurs. Ce processus a permis à de nombreuses personnes d'en savoir plus sur les évaluations de l'OQRE et sur les principes et procédures efficaces en matière de testing.

Les enseignantes et les enseignants de la 3^e et de la 6^e année ont suivi des séances de formation intensives et reçu de la documentation et des directives détaillées leur donnant des exemples d'activités d'évaluation de la qualité.

Plus de 1 200 enseignantes et enseignants de la 3^e année et plus de 130 enseignantes et enseignants de la 6^e année ont suivi des séances intensives de formation se rapportant à leur travail en salle de classe.

Au bout du compte, l'OQRE a fait participer 15 000 enseignantes, enseignants, directrices et directeurs d'école de langue française et de langue anglaise de toutes les régions de la province.

¹ On peut se procurer auprès de l'OQRE des rapports techniques décrivant les résultats des activités de contrôle de la qualité.

ACTIVITÉS D'ÉVALUATION 1996-1997

À L'ÉCHELLE PROVINCIALE

À l'échelle de la province, l'OQRE a élaboré, en collaboration avec des enseignantes et des enseignants des quatre coins de l'Ontario, un processus d'évaluation des élèves de la 3^e année qui intégrait les activités de lecture, d'écriture et de mathématiques. Cette évaluation a été administrée en avril 1997. En septembre 1997, les résultats de chaque élève ont été envoyés aux écoles, aux enseignantes, aux enseignants et aux parents. Des évaluations semblables, mais distinctes, ont été mises au point pour les systèmes de langue française et anglaise.

L'OQRE a élaboré également une série de tâches afin d'évaluer les compétences en mathématiques d'un groupe d'élèves de la 6^e année d'écoles de la province choisies de façon aléatoire en mai 1997. Les résultats ont été transmis aux écoles participantes à la mi-octobre 1997.

L'OQRE élabore actuellement la prochaine évaluation en lecture, écriture et mathématiques, dont feront l'objet tous les élèves de la 3^e année en mai 1998 et une évaluation en mathématiques qui sera administrée aux élèves de la 9^e année au printemps de 1998 dans des écoles choisies de façon aléatoire. Des recherches se poursuivent en vue d'une évaluation des littéracies au palier secondaire.

À L'ÉCHELLE NATIONALE

À l'échelle nationale, l'OQRE est responsable de la participation de l'Ontario au Programme d'indicateurs du rendement scolaire (PIRS) qui est administré sous l'égide du Conseil des ministres de l'Éducation du Canada (CMEC). Le rapport de l'évaluation en sciences, administrée en 1996, a été publié en janvier 1997. L'évaluation en mathématiques a été administrée aux élèves âgés de 13 et 16 ans en avril 1997.

L'OQRE participe également à la préparation des instruments relatifs aux évaluations en sciences et en mathématiques, ainsi qu'à la préparation de la prochaine évaluation en lecture et en écriture qui sera effectuée dans le cadre du PIRS en avril 1998.

À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE

L'OQRE est chargé de s'assurer que l'Ontario participe aux évaluations internationales. En novembre 1996, l'OQRE a publié les résultats de l'épreuve écrite de la Troisième enquête internationale sur les mathématiques et les sciences (TEIMS) pour les élèves de la 7^e année et de la 8^e année. En juin 1997, l'OQRE a publié les résultats de l'épreuve écrite pour les élèves de la 3^e année et de la 4^e année. L'OQRE a publié les résultats de l'évaluation, épreuve pratique pour les élèves de la 4^e année et de la 8^e année en septembre 1997. Les résultats des tests des élèves en fin de cycle secondaire (12^e année et CPO en Ontario) devraient être publiés en février 1998.

Activités d'évaluation de l'OQRE 1996-1997

À L'ÉCHELLE	POPULATION	DISCIPLINE	STATUT
Provinciale	Tous les élèves de la 3 ^e année	Lecture, écriture, mathématiques	Évaluation achevée; résultats des élèves publiés en sept. 1997; résultats individuels à l'échelle des écoles, des conseils scolaires et de la province publiés en oct. 1997
	Élèves de la 6 ^e année d'écoles choisies de façon aléatoire	Mathématiques	Évaluation achevée; résultats à l'échelle des conseils scolaires et de la province publiés en oct. 1997
	Tous les élèves de la 3 ^e année	Lecture, écriture, mathématiques	Élaboration du matériel pour l'évaluation au printemps 1998
	Élèves de la 9 ^e année d'écoles choisies de façon aléatoire	Mathématiques	Élaboration du matériel pour l'évaluation au printemps 1998
Nationale (PIRS)	Élèves de 13 et 16 ans choisis de façon aléatoire	Sciences	Évaluation achevée en 1996; résultats publiés en janvier 1997
	Élèves de 13 et 16 ans choisis de façon aléatoire	Mathématiques	Évaluation achevée en 1997; résultats prévus pour janvier 1998
	Élèves de 13 et 16 ans choisis de façon aléatoire	Lecture, écriture	Élaboration du matériel pour l'évaluation au printemps 1998
Internationale (TEIMS)	Élèves de 9 ans choisis de façon aléatoire (de la 3 ^e et de la 4 ^e année)	Mathématiques, sciences (épreuve écrite)	Évaluation achevée en 1995; résultats publiés en juin 1997
	Élèves de 13 ans choisis de façon aléatoire (de la 7 ^e et de la 8 ^e année)	Mathématiques, sciences (épreuve écrite)	Évaluation achevée en 1995; résultats publiés en novembre 1996
	Élèves de la 4 ^e et de la 8 ^e année choisis de façon aléatoire	Mathématiques, sciences (épreuve pratique)	Évaluation achevée en 1995; résultats publiés en septembre 1997
	Élèves en fin de cycle secondaire choisis de façon aléatoire	Mathématiques, sciences (épreuve écrite)	Évaluation achevée en 1995; résultats prévus pour février 1998

CE QUE L'OQRE A APPRIS : LES RÉSULTATS DES ÉVALUATIONS

«Les évaluations consistent à recueillir des données sur les élèves, y compris sur leur rendement, afin de décrire et d'interpréter correctement leurs résultats et ce, dans le but d'améliorer l'apprentissage.»
-L.Earl, 1996

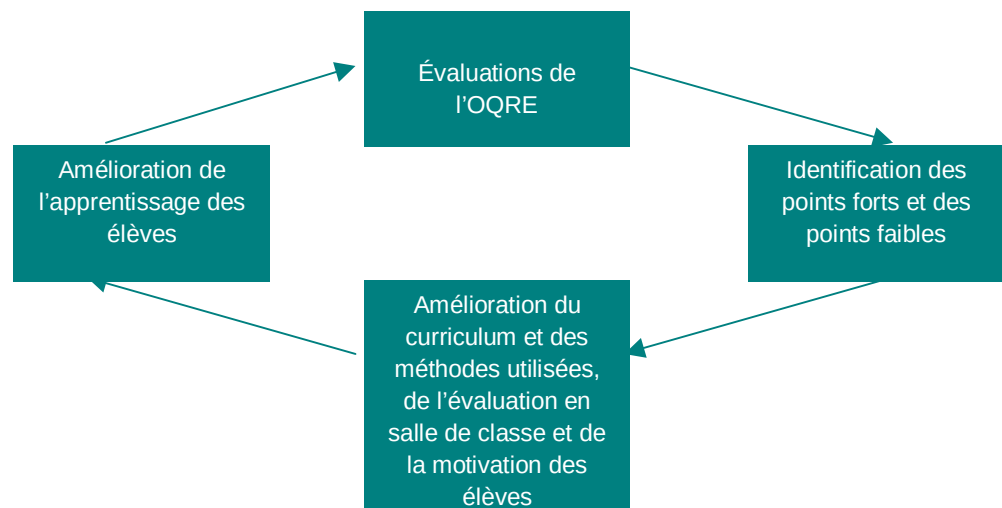
«Personne ne connaît mieux les habiletés d'un élève, ou n'est mieux placé pour les évaluer dans toutes leurs nuances et toute leur complexité, que celui ou celle qui lui fait la classe tous les jours. C'est pourquoi plusieurs de nos recommandations visent à renforcer la compétence des enseignantes et des enseignants en évaluation, dans le double dessein d'améliorer et l'enseignement et l'apprentissage et de tenir les parents et la population mieux informés sur la teneur des cours et sur leur efficacité.»

- Extrait du rapport de la Commission Royale, 1994

L'apprentissage est un processus compliqué d'acquisition de connaissances et de compétences. Il repose sur de nombreux facteurs tels que les acquis, la motivation, l'attitude de l'élève et son engagement à l'égard du travail scolaire, l'attitude des parents, les ressources disponibles, l'enseignement et le temps alloué à chaque matière.

Les évaluations dont il est question dans le présent rapport ont été effectuées suivant un modèle selon lequel les élèves sont évalués à un moment donné de leur scolarité, vers la fin d'une année scolaire en particulier. Toute étude transversale met l'accent sur les connaissances et compétences accumulées par les élèves tout au long de leur scolarité, tient compte de leurs antécédents, ainsi que du travail scolaire et des facteurs liés à la salle de classe et à l'école pendant l'année en cours et les années précédentes.

Les évaluations à grande échelle donnent une vue d'ensemble de la façon dont les élèves de la province apprennent selon les attentes. Une analyse des résultats de l'évaluation identifie les moyens d'influer sur l'enseignement et les autres pratiques qui peuvent aider les élèves à mieux apprendre. Il ne suffit pas de mesurer le rendement des élèves et de continuer à utiliser les mêmes méthodes d'enseignement. Les évaluations à grande échelle doivent aussi faire le lien entre le rendement des élèves et les décisions à prendre au sujet des stratégies les plus appropriées pour améliorer les résultats.



L'évaluation en tant que partie intégrante de l'apprentissage

Les évaluations de l'OQRE comprennent des tests qui mesurent le rendement des élèves et se servent de questionnaires pour recueillir des renseignements

sur de nombreux autres facteurs, dans le but d'identifier ce que les écoles peuvent modifier de façon à améliorer l'apprentissage des élèves.

Cette section du rapport provincial comprend les principales conclusions tirées des évaluations en lecture, écriture et mathématiques des élèves de la 3^e année, des évaluations en mathématiques des élèves de la 6^e année, du PIRS et de la TEIMS; les interprétations possibles et les recommandations spécifiques fondées sur les résultats tirés des évaluations effectuées en 1996-1997.

Les recommandations présentées dans cette section sont fondées sur des données tirées des évaluations elles-mêmes. Ces données sont liées à la fois au rendement et aux facteurs contextuels. Elles sont également influencées par les leçons tirées des autres efforts en matière de recherche en éducation. Les évaluations de l'OQRE sont riches en information et celles-ci n'ont pas encore été toutes explorées. L'Office procédera à d'autres analyses plus approfondies, en particulier en ce qui concerne les liens entre les nombreux facteurs attachés au rendement des élèves et continuera à communiquer les résultats.

LECTURE, ÉCRITURE ET MATHÉMATIQUES - 3^e ANNÉE

- Administré en avril 1997
- 257 écoles
- 376 classes
- 384 enseignantes et enseignants
- unité de travail de 10 jours
- Les élèves ont complété les tâches individuellement
- À l'échelle de la province
- 6 600 élèves ont participé
- Résultats exprimés en % d'élèves aux niveaux 1 à 4
- Basé sur les résultats d'apprentissage et les normes provinciales
- Rapports publiés à l'automne 1997

Exemptions et adaptations

- 1 % des élèves ont été exemptés totalement dans les trois matières
- 2 % des élèves ont été exemptés en lecture (1 % d'exemption totale et 1 % d'exemption partielle)
- 2 % des élèves ont été exemptés en écriture (1 % d'exemption totale et 1 % d'exemption partielle)
- 2 % des élèves ont été exemptés en mathématiques (1 % d'exemption totale et 1 % d'exemption partielle)
- 10 % des élèves ont bénéficié d'adaptations

Note : Voir à l'annexe C la liste des adaptations permises

En 1997, tous les élèves de la 3^e année participaient à un test de lecture, d'écriture et de mathématiques présenté sous forme d'une unité intégrée d'évaluation intitulée «Vive le spectacle!». L'unité comprenait des activités de lecture, d'écriture et de mathématiques conformes aux résultats d'apprentissage énoncés dans le programme d'études commun et aux normes provinciales. Elle servait d'exemple des pratiques de l'heure en matière d'enseignement et d'évaluation. Le test occupait une partie de la journée scolaire et était réparti sur une période d'environ 10 jours de temps de classe. Dans chaque matière, l'unité d'évaluation offrait aux élèves la possibilité de démontrer leur niveau de performance selon les indicateurs de rendement provenant du curriculum provincial. Conformément aux règles en vigueur à cette période, l'élève, pour satisfaire à la norme devait démontrer des traces de performance aux niveaux 2 ou 3 sur une grille à quatre niveaux de performance.

Les élèves ainsi que leurs parents, leurs enseignantes et leurs enseignants et les directions d'école ont rempli des questionnaires portant sur le contexte d'apprentissage de la salle de classe, sur le milieu familial et communautaire et sur les attitudes et le comportement des élèves.

Une exemption totale a été accordée dans le cas de circonstances exceptionnelles et dans l'intérêt du bien-être éducationnel ou personnel de l'élève, de l'avis de la direction de l'école en consultation avec l'enseignante ou l'enseignant, les parents ou tuteurs et tuteurs. Les élèves qui n'ont pas donné assez de renseignements, qui n'ont pas complété le travail ou dont le travail était illisible n'ont pas été comptés dans la cueillette des données.

LECTURE

Les élèves de la 3^e année ont lu quatre textes variés (p. ex., des récits et des cartes postales), et ont répondu à des questions de compréhension, d'interaction avec le texte et d'utilisation des stratégies de lecture. (Voir le tableau Niveaux de performance)

ÉCRITURE

Le test d'écriture évaluait les textes rédigés par les élèves de manière à démontrer leur niveau de performance en ce qui concerne le développement et l'organisation des idées, la communication avec les destinataires et l'utilisation des stratégies et conventions d'écriture. En plus des deux activités du test, les élèves étaient également invités à inclure dans leur cahier un échantillon d'écriture narratif ou descriptif, choisi parmi leurs travaux antérieurs et représentatif de leur meilleure performance en classe.

MATHÉMATIQUES

Les questions posées aux élèves lors de l'évaluation en mathématiques portaient sur les cinq domaines : mesure, numération et sens du nombre, géométrie et sens de l'espace, modélisation et algèbre, et traitement des données et probabilités. Les tâches de mathématiques fournissaient également aux élèves la possibilité de démontrer leur niveau de performance selon des indicateurs en compréhension des concepts, en application des procédures et en communication en mathématiques.

LE PROCESSUS DE NOTATION

La notation du test de la 3^e année a eu lieu du 5 au 10 mai 1997. L'OQRE avait l'intention d'envoyer aux écoles les rapports de l'élève avant la fin juin 1997. Lors du processus de compilation et d'analyse des données, l'OQRE a remarqué une différence importante entre les résultats de la notation de la mise à l'essai et les résultats de la notation du mois de mai, de même qu'un écart entre les niveaux de lecture et d'écriture. Ces facteurs mettaient en doute la validité des résultats. L'OQRE a pris alors l'initiative d'examiner en profondeur les différentes étapes du processus d'évaluation. Suite à cet examen, une deuxième notation en écriture et en mathématiques eut lieu durant l'été 1997, produisant des résultats qui reflétaient la performance des élèves francophones.

Lors de la notation, chacune des correctrices et chacun des correcteurs ont reçu de deux à trois jours de formation selon la matière afin de pouvoir interpréter de façon fiable un niveau de performance global à partir de grilles d'évaluation, de copies-types et de justifications. Les copies-types fournissaient des exemples concrets de la performance attendue à chacun des niveaux. Les justifications permettaient de décrire le niveau représenté par la copie-type. Elles formaient le lien entre la copie-type et les caractéristiques de ce niveau de performance dans les grilles d'évaluation.

Chaque cahier a été noté en fonction des différents indicateurs de performance en lecture, en écriture et en mathématiques et des divers domaines en mathématiques. Les indicateurs à l'intérieur de chaque matière représentent les habiletés liées à la maîtrise de la matière à laquelle ils se rapportent. Les réponses aux questions correspondant à un même indicateur ou domaine ont été évaluées de façon globale en vue de déterminer le niveau de performance de l'élève par rapport à cet indicateur ou domaine.

CE QUE L'OQRE A APPRIS AU SUJET DES ÉLÈVES ET DES ÉCOLES

- /// En moyenne, les classes comptent 23 élèves. 30 % des classes ont au-delà de 25 élèves.
- /// 55 % des classes participant au test n'ont que des élèves de 3^e année. 45 % sont des classes à niveaux doubles ou multiples.
- /// Les filles constituent 52 % de la population étudiante évaluée tandis que les garçons en représentent 48 %.
- /// 28 % des élèves évalués ont indiqué parler surtout le français à la maison, 38 % le français et l'anglais, 30 % l'anglais et 4 % une langue autre que le français et l'anglais.
- /// 12 % des élèves reçoivent un programme d'enseignement spécialisé, car elles et ils ont été identifiés formellement par un Comité d'identification, de placement et de révision (CIPR) comme étant en difficulté d'apprentissage.
- /// 10 % des élèves n'ont pas été identifiés par un comité IPR mais reçoivent un soutien pédagogique spécial.
- /// 88 % des élèves francophones en 3^e année ont fréquenté la maternelle ou le jardin.
- /// 1 % des élèves ont obtenu une exemption totale de l'évaluation et 2 %, une exemption partielle.
- /// 10 % des élèves sont inscrits dans un programme d'actualisation linguistique en français (ALF) et 4 % dans un programme de perfectionnement du français (PDF).

CE QUE L'OQRE A APPRIS AU SUJET DU RENDEMENT EN LECTURE

(Voir le tableau suivant)

RÉSULTATS POSITIFS

La grande majorité des élèves démontrent des traces de performance aux niveaux 2, 3 ou 4 à l'intérieur des trois indicateurs en lecture.

- 85 % comprennent un texte aux niveaux de performance 2, 3 ou 4;
- 77 % interagissent avec le texte aux niveaux de performance 2, 3 ou 4;
- 74 % utilisent les conventions et les caractéristiques propres au texte lu aux niveaux de performance 2, 3 ou 4.

La norme se situe aux niveaux 2 et 3.

RÉSULTATS NÉCESSITANT UNE INTERVENTION

Environ deux tiers des élèves ne démontrent pas de traces de performance 3 ou 4 lorsqu'elles et ils sont appelés à rattacher le texte à leurs expériences personnelles, à ajouter des détails qu'elles et ils justifient à l'aide du texte et de leurs connaissances et à utiliser efficacement certaines stratégies de lecture.

- 64 %¹ n'interagissent pas avec le texte selon les niveaux de performance 3 et 4;
- 59 %¹ n'utilisent pas les conventions et les caractéristiques propres au texte selon les niveaux de performance 3 et 4.

¹ Ce pourcentage inclut les élèves qui ont été exemptés et les élèves à qui aucun niveau n'a été accordé.

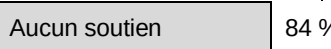
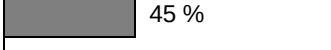
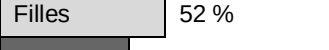
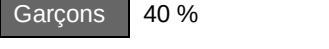
AUTRES RÉSULTATS

Il existe des différences au niveau de la performance en lecture pour certains sous-groupes de la population :

- 8 % plus de filles que de garçons démontrent des traces de niveaux 2, 3 ou 4;
- 12 % plus de filles que de garçons démontrent des traces de niveaux 3 et 4;
- 13 % plus d'élèves de la 3^e année non inscrits aux programmes d'actualisation linguistique en français et de perfectionnement du français (ALF/PDF) démontrent des traces de performance aux niveaux 2, 3 ou 4 que les élèves inscrits à ces programmes;
- 14 % plus d'élèves de la 3^e année non inscrits aux programmes ALF/PDF démontrent des traces de performance aux niveaux 3 et 4 que les élèves inscrits à ces programmes;
- 84 % des élèves de la 3^e année n'ayant reçu aucun soutien pédagogique spécial démontrent des traces de performance aux niveaux 2, 3 ou 4 alors que 57 % des élèves ayant reçu un soutien pédagogique spécial démontrent des traces de performance aux niveaux 2, 3 ou 4;
- 50 % des élèves de la 3^e année n'ayant reçu aucun soutien pédagogique spécial démontrent des traces de performance aux niveaux 3 et 4 alors que 21 % des élèves ayant reçu un soutien pédagogique spécial démontrent des traces de performance aux niveaux 3 et 4.

Lecture : Pourcentage d'élèves en 3^e année à chaque niveau

Indicateurs de performance	Niveaux de performance ¹					
	Exemptés	Aucune donnée	1	2	3	4
Compréhension du texte (p. ex., lire, identifier, relever, établir des liens, choisir, ordonner)	2 %	2 %	11 %	25 %	35 %	25 %
Interaction avec le texte (p. ex., réagir, apprécier, transférer, exprimer, rattacher, poser des questions, faire des liens)	2 %	6 %	15 %	41 %	31 %	5 %
Stratégies utilisées (p. ex., lire, relire, repérer, illustrations, famille de mots, phonétique, ponctuation, titres et sous-titres)	2 %	4 %	20 %	33 %	28 %	13 %
Total (Calculé à partir de la médiane des résultats)	2 %	3 %	15 %	34 %	32 %	13 %

	Lecture (en général)	Sexe ²	ALF/PDF ³	Bénéficiaire d'un soutien pédagogique spécial ⁴ (excluant douance)
	O % 100 %	O % 100 %	O % 100 %	O % 100 %
Traces de performance aux niveaux 2, 3 ou 4	 79 %	Filles  85 % Garçons  77 %	Non-ALF/PDF  81 % ALF/PDF  68 %	Aucun soutien  84 % Soutien reçu  57 %
Traces de performance aux niveaux 3 et 4	 45 %	Filles  52 % Garçons  40 %	Non-ALF/PDF : 47 % ALF/PDF : 33 %	Aucun soutien : 50 % Soutien reçu : 21 %

¹ Chaque niveau de performance comprend le travail de l'élève démontrant des traces de performance pour ce niveau.

² Les différences selon le sexe sont parfois imprécises puisque certains élèves n'ont pas indiqué « fille » ou « garçon » sur le questionnaire.

³ 14 % des élèves étaient inscrits à un programme d'ALF/PDF.

⁴ 22 % des élèves bénéficient d'un soutien pédagogique spécial.

CE QUE L'OQRE A APPRIS AU SUJET DU RENDEMENT EN ÉCRITURE

(Voir le tableau suivant)

RÉSULTATS POSITIFS

La grande majorité des élèves démontrent des traces de performance aux niveaux 2, 3 ou 4 lorsqu'elles et ils sont appelés à présenter d'une façon simple et ordonnée des idées reliées au sujet, à démontrer un certain intérêt face au sujet et au destinataire, à suivre le processus d'écriture et à respecter certaines conventions de la langue écrite.

- 90 % organisent leurs idées selon les niveaux de performance 2, 3 ou 4;
- 85 % se situent aux niveaux de performance 2, 3 ou 4 lorsqu'il s'agit de tenir compte du destinataire dans leurs écrits;
- 77 % appliquent les conventions d'écriture conformément aux niveaux de performance 2, 3 ou 4.

RÉSULTATS NÉCESSITANT UNE INTERVENTION

Entre 75 % et 78 % des élèves ne présentent pas d'idées précises, reliées au sujet dans un enchaînement logique; leurs écrits ne démontrent pas beaucoup d'intérêt face au sujet et à la communication avec le lecteur, ne suivent pas le processus d'écriture et ne respectent pas habituellement les conventions de la langue écrite.

- 75 %¹ n'organisent pas leurs idées selon les niveaux de performance 3 et 4;
- 80 %¹ ne tiennent pas compte des destinataires selon les niveaux de performance 3 et 4;
- 81 %¹ n'appliquent pas les conventions d'écriture selon les niveaux de performance 3 et 4.

¹ Ce pourcentage inclut les élèves qui ont été exemptés et les élèves à qui aucun niveau n'a été accordé.

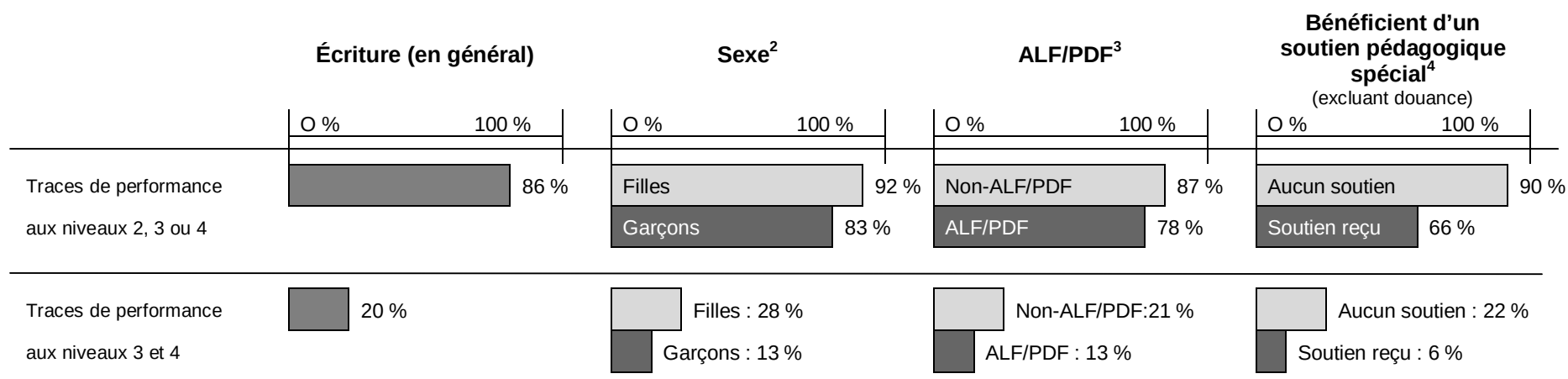
AUTRES RÉSULTATS

Il existe des différences au niveau de la performance en écriture pour certains sous-groupes de la population :

- 9 % plus de filles que de garçons démontrent des traces de performance aux niveaux 2, 3 ou 4;
- 15 % plus de filles que de garçons démontrent des traces de performance aux niveaux 3 et 4;
- 9 % plus d'élèves de la 3^e année non inscrits aux programmes ALF/PDF démontrent des traces de performance aux niveaux 2, 3 ou 4 que les élèves inscrits à ces programmes;
- 8 % plus d'élèves de la 3^e année non inscrits aux programmes ALF/PDF démontrent des traces de performance aux niveaux 3 et 4 que les élèves inscrits à ces programmes;
- 90 % des élèves de la 3^e année n'ayant reçu aucun soutien pédagogique spécial démontrent des traces de performance aux niveaux 2, 3 ou 4 alors que 66 % des élèves ayant reçu un soutien pédagogique spécial démontrent des traces de performance aux niveaux 2, 3 ou 4;
- 23 % des élèves de la 3^e année n'ayant reçu aucun soutien pédagogique spécial démontrent des traces de performance aux niveaux 3 et 4 alors que 6 % des élèves ayant reçu un soutien pédagogique spécial démontrent des traces de performance aux niveaux 3 et 4.

Écriture : Pourcentage d'élèves en 3^e année à chaque niveau

Niveaux de performance ¹						
Indicateurs de performance	Exemptés	Aucune donnée	1	2	3	4
Développement et organisation des idées et de l'information (p. ex., partager ses idées, organiser le texte)	2 %	3 %	5 %	64 %	22 %	3 %
Communication avec les destinataires (p. ex., intention, donner ou recueillir des renseignements, exprimer des idées, des opinions, des sentiments)	2 %	3 %	10 %	65 %	18 %	2 %
Utilisation des stratégies et conventions (p. ex., processus d'écriture, vocabulaire, phrase, orthographe, accord, ponctuation)	2 %	3 %	18 %	57 %	17 %	2 %
Total (Calculé à partir de la médiane des résultats)	2 %	3 %	9 %	66 %	18 %	2 %



¹ Chaque niveau de performance comprend le travail de l'élève démontrant des traces de performance pour ce niveau.

² Les différences selon le sexe sont parfois imprécises puisque certains élèves n'ont pas indiqués « fille » ou « garçon » sur le questionnaire.

³ 14 % des élèves étaient inscrits à un programme d'ALF/PDF.

⁴ 22 % des élèves bénéficient d'un soutien pédagogique spécial.

CE QUE L'OQRE A APPRIS AU SUJET DU RENDEMENT EN MATHÉMATIQUES : DOMAINES

(Voir le tableau suivant)

RÉSULTATS POSITIFS

Domaines en mathématiques

1. numération et sens de nombre
2. mesure
3. géométrie et sens de l'espace
4. modélisation et algèbre
5. traitement des données et probabilités

La majorité des élèves démontrent des traces de performance, aux niveaux 2, 3 ou 4 à l'intérieur de chacun des domaines de mathématiques.

- 78 % en numération et sens de nombre;
- 82 % en géométrie et sens de l'espace;
- 71 % en mesure;
- 74 % en modélisation et algèbre;
- 81 % en traitement des données et probabilités.

RÉSULTATS NÉCESSITANT UNE INTERVENTION

Entre 68 % et 79 % des élèves n'utilisent pas les concepts et procédures mathématiques pour compléter les tâches aux niveaux de performance 3 et 4 dans chacun des domaines en mathématiques :

- 74 %¹ en numération et sens du nombre;
- 76 %¹ en géométrie et sens de l'espace;
- 79 %¹ en mesure;
- 72 %¹ en modélisation et algèbre;
- 68 %¹ en traitement des données et probabilités.

¹ Ce pourcentage inclut les élèves qui ont été exemptés et les élèves à qui aucun niveau n'a été accordé.

AUTRES RÉSULTATS

Il existe des différences de performance en mathématiques pour certains sous-groupes de la population :

- 3 % plus de filles que de garçons démontrent des traces de performance aux niveaux 2, 3 ou 4;
- 4 % plus de filles que de garçons démontrent des traces de performance aux niveaux 3 et 4;
- 8 % plus d'élèves de la 3^e année non inscrits aux programmes ALF/PDF démontrent des traces de performance aux niveaux 2, 3 ou 4 que les élèves inscrits à ces programmes;
- 8 % plus d'élèves de la 3^e année non inscrits aux programmes ALF/PDF démontrent des traces de performance aux niveaux 3 et 4 que les élèves inscrits à ces programmes;
- 84 % des élèves de la 3^e année n'ayant reçu aucun soutien pédagogique spécial démontrent des traces de performance aux niveaux 2, 3 ou 4 alors que 59 % des élèves ayant reçu un soutien pédagogique spécial démontrent des traces de performance aux niveaux 2, 3 ou 4;
- 26 % des élèves de la 3^e année n'ayant reçu aucun soutien pédagogique spécial démontrent des traces de performance aux niveaux 3 et 4 alors que 10 % des élèves ayant reçu un soutien pédagogique spécial démontrent des traces de performance aux niveaux 3 et 4.

Domaines en mathématiques : Pourcentage d'élèves en 3^e année à chaque niveau

Niveaux de performance ¹						
Domaines	Exemptés	Aucune donnée	1	2	3	4
Numération et sens du nombre (p. ex., les opérations d'additions, de soustractions, de multiplications et de divisions des nombres entiers, des décimaux et des fractions)	2 %	4 %	17 %	52 %	21 %	5 %
Géométrie et sens de l'espace (p. ex., les figures à 2 et 3 dimensions, utiliser les connaissances sur les relations spatiales)	2 %	2 %	14 %	58 %	21 %	3 %
Mesure (p. ex., estimer, mesurer et noter les résultats en utilisant des unités conventionnelles et non conventionnelles)	2 %	2 %	25 %	50 %	18 %	3 %
Modélisation et algèbre (p. ex., reconnaître, créer et prolonger des régularités)	2 %	3 %	21 %	46 %	22 %	6 %
Traitement des données et probabilités (p. ex., utiliser différentes méthodes pour recueillir, analyser, présenter et communiquer des informations)	2 %	4 %	14 %	49 %	25 %	7 %

¹ Chaque niveau de performance comprend le travail de l'élève démontrant des traces de performance pour ce niveau.

CE QUE L'OQRE A APPRIS AU SUJET DU RENDEMENT EN MATHÉMATIQUES : INDICATEURS

(Voir le tableau suivant)

RÉSULTATS POSITIFS

La majorité des élèves démontrent des traces de performance aux niveaux 2, 3 ou 4 en ce qui concerne les trois indicateurs en mathématiques, soit : acquisition des concepts, application des procédures et communication en mathématiques.

- 82 % comprennent les concepts selon les niveaux de performance 2, 3 ou 4;
- 80 % appliquent les procédures selon les niveaux de performance 2, 3 ou 4;
- 64 % communiquent selon les niveaux de performance 2, 3 ou 4.

RÉSULTATS NÉCESSITANT UNE INTERVENTION

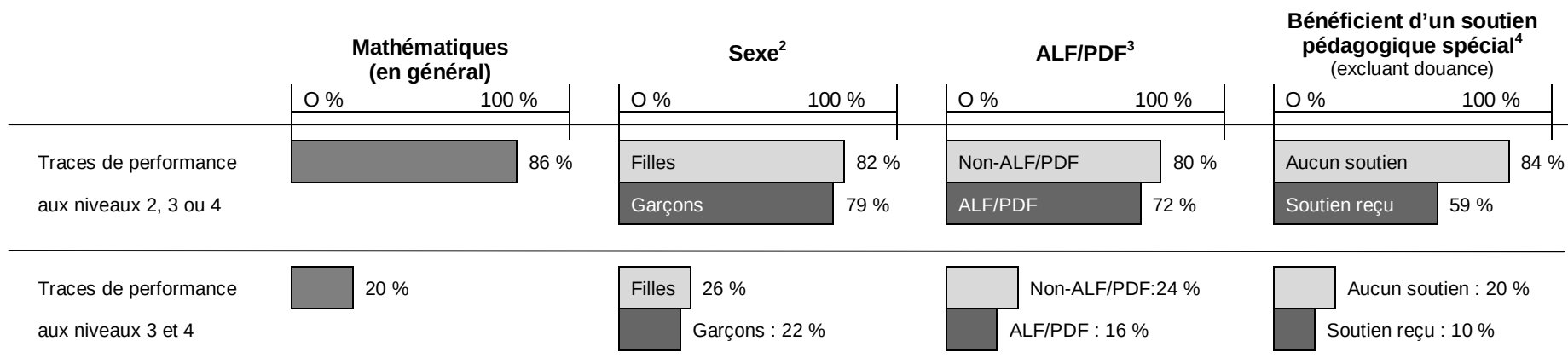
Entre 73 % et 81 % des élèves ne démontrent pas de traces de performance aux niveaux 3 et 4 quant à la compréhension des concepts requis en mathématiques, à l'application constante des procédures de résolution de problèmes et à l'utilisation de la terminologie mathématique pour communiquer des concepts et procédures aux niveaux de performance 3 et 4.

- 73 %¹ ne comprennent pas les concepts selon les niveaux de performance 3 et 4;
- 76 % n'appliquent pas les procédures selon les niveaux de performance 3 et 4;
- 79 % ne communiquent pas selon les niveaux de performance 3 et 4.

¹ Ce pourcentage inclut les élèves qui ont été exemptés et les élèves à qui aucun niveau n'a été accordé.

Indicateurs en mathématiques : Pourcentage d'élèves en 3^e année à chaque niveau

Niveaux de performance ¹						
Indicateurs de performance	Exemp- tés	Aucune donnée	1	2	3	4
Compréhension des concepts (p. ex., connaissance des principes, des procédures et des outils d'apprentissage)	2 %	2 %	14 %	55 %	24 %	3 %
Application des procédures (p. ex., choisir et utiliser des stratégies appropriées dans le processus de résolution de problèmes)	2 %	1 %	17 %	56 %	21 %	3 %
Communication en mathématiques (p. ex., utiliser un langage mathématique pour répondre à l'aide d'images, de mots et de symboles)	2 %	1 %	33 %	45 %	16 %	3 %
Total (Calculé à partir de la médiane des résultats)	2 %	1 %	17 %	56 %	21 %	3 %



¹ Chaque niveau de performance comprend le travail de l'élève démontrant des traces de performance pour ce niveau.

² Les différences selon le sexe sont parfois imprécises puisque certains élèves n'ont pas indiqué « fille » ou « garçon » sur le questionnaire.

³ 14 % des élèves étaient inscrits à un programme d'ALF ou de PDF.

⁴ 22 % des élèves bénéficient d'un soutien pédagogique spécial.

CE QUE L'OQRE A APPRIS AU SUJET DU CONTEXTE D'APPRENTISSAGE

RÉSULTATS POSITIFS

De l'avis de la plupart des directions d'école, les membres du personnel enseignant de la 3^e année reçoivent un certain appui en ce qui concerne l'évaluation du rendement de l'élève.

- 93 % indiquent que les programmes d'études et les normes provinciales du rendement scolaire sont disponibles à l'école à des fins d'évaluation;
- 75 % disent que le personnel enseignant de leur école a accès à du matériel d'évaluation en lecture, en écriture et en mathématiques à l'intérieur de leur salle de classe;
- 61 % indiquent que du matériel d'évaluation est disponible au centre de ressources.

Une proportion importante des membres du personnel enseignant en 3^e année ont plusieurs années d'expérience en enseignement et participent aux activités de développement professionnel.

- 63 % des enseignantes et des enseignants de la 3^e année ont enseigné pendant au moins 10 ans au cycle primaire et 13 % ont enseigné en 3^e année pendant 10 ans ou plus;
- Au cours des deux dernières années, environ deux tiers du personnel enseignant de la 3^e année ont participé à des ateliers de développement professionnel donnés par le conseil scolaire en langue (67 %) et en mathématiques (58 %) ou ont fait des lectures professionnelles en éducation (68 %).

Dans la plupart des classes de la 3^e année, les enseignantes et les enseignants incitent leurs élèves à lire les formes de discours suivantes à chaque jour à l'école :

- 68 % incitent à lire des anecdotes;
- 84 % incitent à lire des consignes.

Dans la plupart des classes de la 3^e année, les enseignantes et les enseignants demandent aux élèves de faire les activités de lecture suivantes quelques fois par semaine et plus :

- 75 % demandent de reconnaître des indices phonétiques, syntaxiques et de contextes ;
- 82 % demandent de faire des activités de prélecture ;
- 77 % demandent de faire de la lecture à haute voix devant la classe ;
- 78 % demandent la définition de mots à partir du contexte de leur lecture ;
- 68 % demandent de faire des prédictions avant, pendant et après la lecture ;
- 75 % font de l'enrichissement du vocabulaire par l'exploration des mots rencontrés au cours de la lecture.

Dans la plupart des classes de la 3^e année, les enseignantes et les enseignants enseignent aux élèves de la 3^e année les activités d'écriture suivantes quelques fois par semaine et plus:

- 93 % enseignent l'orthographe;
- 78 % enseignent les signes de ponctuation les plus courants;
- 90 % enseignent la grammaire;
- 77 % enseignent l'utilisation de ressources disponibles pour réviser et corriger leur texte;
- 66 % enseignent des stratégies d'enrichissement du vocabulaire.

Une proportion importante d'enseignantes et d'enseignants de la 3^e année demandent aux élèves de suivre les cinq étapes du processus d'écriture quelques fois par mois et plus :

- 83 % demandent de faire la préécriture;
- 87 % demandent de faire la rédaction de l'ébauche;
- 71 % demandent de faire la révision avec une ou un partenaire;
- 87 % demandent de faire la correction;
- 92 % demandent de faire la publication.

Dans la plupart des classes de la 3^e année, les enseignantes et les enseignants demandent aux élèves de faire les activités de mathématiques suivantes quelques fois par semaine et plus :

- 86 % demandent de faire l'application des procédures en mathématiques;
- 88 % demandent de faire l'utilisation appropriée des modèles et des symboles mathématiques;
- 75 % demandent de faire l'utilisation du matériel concret pour comprendre et expliquer de nouveaux concepts.

Dans les classes de la 3^e année, les enseignantes et les enseignants se sentent très à l'aise d'enseigner et d'évaluer certains aspects en lecture, en écriture et en mathématiques :

- 75 % se sentent très à l'aise d'enseigner les stratégies de compréhension de textes;
- 70 % se sentent très à l'aise d'enseigner l'utilisation des conventions de lecture et d'écriture;
- 80 % se sentent très à l'aise d'enseigner la numération et le sens du nombre;
- 70 % se sentent très à l'aise d'enseigner la mesure;
- 74 % se sentent très à l'aise d'évaluer la numération et le sens du nombre.

Selon les réponses des parents des élèves de la 3^e année, les élèves reçoivent à domicile un certain appui en ce qui concerne la lecture, l'écriture et les mathématiques.

- 99 % des familles possèdent du matériel écrit;
- 88 % des familles possèdent des calculatrices;
- 55 % des familles ont plus de 100 livres ou autres publications à la maison;
- 55 % des familles possèdent des ordinateurs.

Les parents font les activités suivantes quelques fois par semaine et plus:

- 78 % des parents aident leur enfant à comprendre sa lecture, l'encouragent à faire des lectures qui ne font pas partie des travaux scolaires et lui parlent de ses lectures;
- 88 % des parents lisent à la maison par plaisir;
- 55 % des parents indiquent s'impliquer dans les activités d'écriture de leur enfant en l'écoutant, en lisant ses écrits et en en discutant;
- 67 % des parents encouragent leur enfant à écrire en dehors des travaux scolaires et lui donnent des idées en vue d'améliorer ses écrits;
- 74 % des parents aident leur enfant à résoudre des problèmes mathématiques et 83 % l'aident à comprendre les questions qui portent sur les opérations;
- 51 % des parents aident leur enfant à comprendre comment mesurer des choses et 56 % l'encouragent à faire des mathématiques en dehors des travaux scolaires.

Plusieurs parents des élèves de la 3^e année s'informent des activités de l'école et du rendement de leur enfant.

- 99 % lisent les dépliants et les bulletins de nouvelles de l'école;
- 100 % examinent le bulletin de leur enfant;
- 88 % parlent ou écrivent à l'enseignante, à l'enseignant ou à la direction de l'école;
- 84 % rencontrent l'enseignante ou l'enseignant de leur enfant lors des occasions prévues à cet effet;
- 88 % sont satisfaits de la façon dont on les renseigne sur le rendement de leur enfant en lecture, en écriture et en mathématiques.

Une grande proportion de parents des élèves de la 3^e année disent que leur enfant fait les activités suivantes à domicile :

- 85 % lisent généralement en français des journaux, des revues et des livres;
- 82 % écrivent généralement en français des messages, des lettres et un journal intime;
- 60 % parlent généralement en français aux membres de la famille.

Plusieurs enseignantes et enseignants de la 3^e année passent au moins 40 minutes par jour aux activités reliées à l'évaluation.

- 71 % passent au moins 40 minutes en lecture;
- 69 % passent au moins 40 minutes en écriture;
- 86 % passent au moins 40 minutes en mathématiques.

RÉSULTATS NÉCESSITANT UNE INTERVENTION

De l'avis des directions d'école, les enseignantes et les enseignants de 3^e année reçoivent peu d'appui vis-à-vis de certains aspects de l'évaluation du rendement de lecture, d'écriture et de mathématiques.

- 41 % des conseils scolaires possèdent un plan ou une politique d'évaluation du rendement de l'élève;
- 44 % des conseils scolaires offrent aux membres du personnel enseignant le service de personnes-ressources aux fins d'évaluation du rendement de l'élève;
- 40 % des écoles possèdent un plan ou une politique d'évaluation du rendement des élèves;
- 30 % des directions indiquent que le personnel enseignant du cycle primaire de leur école se réunit de façon formelle pour planifier ou discuter de curriculum et d'évaluation au minimum une fois par mois.

Une faible proportion de directions d'école rapportent que les activités et les services suivants sont offerts seulement en français ou en français et en anglais dans leur communauté.

- 9 % rapportent que les représentations cinématographiques sont offertes seulement en français ou en français et en anglais;
- 9 % rapportent que le matériel trouvé en librairie est disponible seulement en français ou en français et en anglais;
- 45 % rapportent que des ligues de sports existent seulement en français ou en français et en anglais;
- 52 % rapportent que la radio communautaire est disponible seulement en français ou en français et en anglais;
- 54 % rapportent que des services récréatifs sont offerts seulement en français ou en français et en anglais.

Un certain nombre de familles appuient peu l'apprentissage de leur enfant à domicile en lecture, en écriture et en mathématiques.

- 45 % des parents lisent à leur enfant quelques fois par semaine ou moins;
- 25 % des parents aident leur enfant quelques fois par semaine ou moins lors des activités mathématiques qui peuvent s'intégrer facilement à l'environnement familial (p. ex., identifier des modèles, travailler avec des formes);
- 27 % des parents participent très peu à la vie scolaire de leur enfant de 3^e année;
- 47 % des parents disent parler surtout en français à leur enfant à la maison et jusqu'à 80 % rapportent que la plupart des activités de leur enfant se font le plus souvent ou toujours en anglais (p. ex., regarder la télévision, écouter la radio, écouter de la musique, aller au spectacle ou au cinéma).

Peu de parents disent que leur enfant fait des activités physiques (32 %), culturelles ou artistiques (41 %) généralement en français.

Une faible proportion (environ 10 %) des membres du personnel enseignant disent avoir amélioré, durant les deux dernières années, leurs connaissances personnelles de l'enseignement de la lecture, de l'écriture et des mathématiques en suivant des cours collégiaux ou universitaires.

Plus de 50 % des enseignantes et des enseignants font les activités de lecture suivantes quelques fois par mois au moins :

- demandent de lire des articles de journaux ou journaux personnels, des poèmes, des pièces de théâtre et des lettres;
- demandent de reconnaître les modèles (p. ex., la séquence et la répétition dans le texte);
- demandent de participer à des activités ouvertes (p. ex., l'art, les jeux de rôles, le théâtre, le journal d'observations), en vue d'accroître leur intérêt envers la lecture;
- demandent de résoudre des problèmes en combinant à sa propre expérience les renseignements recueillis au cours du dialogue;
- demandent d'étudier les conventions du dialogue;
- demandent d'étudier les caractéristiques principales et la structure des formes de discours (expressif, incitatif, informatif, ludique);
- demandent de reconnaître les éléments de style dans les écrits;

- demandent de déceler les divers niveaux de sens d'un texte (littéral et déductif, explicite ou implicite);
- demandent de parler au sujet des histoires lues;
- demandent de raconter les histoires ou résumer des textes lus.

Plus de 50 % des enseignantes et des enseignants font les activités d'écriture suivantes quelques fois par mois au moins :

- demandent de rédiger des anecdotes;
- demandent de rédiger des projets/rapports;
- demandent de rédiger des poèmes;
- demandent de rédiger des journaux personnels ou articles de journaux;
- demandent de rédiger des lettres;
- demandent de rédiger des consignes;
- demandent de rédiger des pièces de théâtre;
- demandent de rédiger des textes destinés à des auditoires différents;
- demandent de rédiger des textes répondant à des fins différentes (p. ex., renseigner, convaincre, divertir, exprimer des opinions).

Peu d'enseignantes et d'enseignants de la 3^e année demandent aux élèves de faire les activités de mathématiques suivantes au moins quelques fois par mois :

- 34 % décident des circonstances appropriées pour utiliser une calculatrice;
- 27 % font des enquêtes mathématiques;
- 10 % rédigent un journal mathématique;
- 28 % tiennent des conférences en mettant l'accent sur la communication du langage mathématique approprié.

Peu d'enseignantes et d'enseignants de la 3^e année proposent au moins quelques fois par semaine des activités semblables à celles demandées dans le test et ce, à l'intérieur de chacun des cinq domaines de mathématiques:

- 44 % en numération et sens du nombre;
- 10 % en géométrie et sens de l'espace;
- 14 % en mesure;
- 11 % en modélisation et algèbre;
- 7 % en traitement des données et probabilités.

AUTRES RÉSULTATS

Plusieurs enseignantes et enseignants de 3^e année passent au moins 40 minutes par jour aux activités reliées à l'évaluation.

- 71 % passent au moins 40 minutes en lecture;
- 69 % passent au moins 40 minutes en écriture;
- 86 % passent au moins 40 minutes en mathématiques.

CE QUE L'OQRE A APPRIS SUR LES ATTITUDES ET LE COMPORTEMENT DES ÉLÈVES

RÉSULTATS POSITIFS

Plusieurs élèves de la 3^e année aiment lire, écrire et faire des mathématiques et croient bien réussir dans ces domaines.

- 69 % aiment lire (en particulier des bandes dessinées), 63 % aiment écrire (surtout des lettres ou des cartes de souhaits) et 63 % aiment les mathématiques (surtout des modèles et des structures);
- 86 % se disent bonnes ou bons en lecture, 87 % en écriture et 88 % en mathématiques;
- En écriture, 66 % des élèves de la 3^e année disent essayer d'améliorer leurs écrits;
- En écriture, 61 % disent relire leur texte et corriger leurs fautes;
- En écriture, 68 % indiquent prendre le temps de planifier ce qu'elles et ils vont écrire.

RÉSULTATS NÉCESSITANT UNE INTERVENTION

Peu d'élèves de la 3^e année indiquent utiliser consciemment les stratégies de lecture, d'écriture et de mathématiques.

- 35 % disent chercher des indices sur ce que le texte veut dire;
- 41 % disent repenser à ce qu'elles et ils viennent de lire;
- 41 % disent ne pas aimer parler à d'autres de leurs lectures, 30 % de leurs écrits et 30 % de leurs activités en mathématiques.

En général, une faible proportion d'élèves de la 3^e année font les activités familiales suivantes surtout en français.

- 36 % parlent avec leurs amis surtout en français;
- 9 % écoutent la télévision surtout en français;
- 15 % écoutent la radio surtout en français;
- 7 % écoutent des disques surtout en français;
- 38 % lisent des journaux surtout en français.

AUTRES RÉSULTATS

60 % des filles et 66 % des garçons aiment les mathématiques.

46 % des filles et 60 % des garçons avouent qu'elles sont bonnes ou qu'ils sont bons en mathématiques.

Plus de filles aiment lire et écrire que de garçons.

- 76 % des filles aiment lire;
- 72 % des filles aiment écrire;
- 62 % des garçons aiment lire;
- 54 % des garçons aiment écrire.

Les filles avouent plus facilement que les garçons qu'elles sont bonnes en écriture et en lecture.

- 55 % des filles l'avouent en lecture et en écriture;
- 48 % des garçons l'avouent en lecture;
- 46 % des garçons l'avouent en écriture.

SUIVI SUGGÉRÉ POUR LES PROGRAMMES DU CYCLE PRIMAIRE ET DU CYCLE MOYEN

Les mesures suggérées ci-dessous peuvent être mises en oeuvre dès maintenant par les directions d'école, les enseignantes, les enseignants, les élèves et les conseils scolaires de l'Ontario. Elles sont basées sur les résultats de l'évaluation et peuvent servir de fondement pour discuter et planifier non seulement chaque programme du cycle primaire (M-3^e année) mais aussi du cycle moyen, en particulier la 4^e année.

La dernière section du présent rapport contient des recommandations relatives aux politiques et aux recherches qui nécessiteront une certaine période de mise en oeuvre et diverses mesures de la part des nombreux groupes et organismes du milieu de l'éducation ontarien.

1. Appui au rendement des élèves en salle de classe

- ⚡ Que les programmes d'aménagement linguistique occupent une plus grande place dans le curriculum, étant donné le haut pourcentage (30%) des élèves qui parlent surtout l'anglais à la maison et du faible nombre d'activités ou de services offerts en français dans leur communauté.
- ⚡ Que les élèves soient placés dans des situations d'apprentissage en lecture qui leur permettent de développer davantage l'utilisation de stratégies de lecture et d'interaction avec le texte. Les élèves devraient être appelés à :
 - résoudre des problèmes en combinant à leur propre expérience les renseignements recueillis au cours de leurs lectures;
 - lire une variété de textes (p. ex., des articles de journaux, des poèmes, des pièces de théâtre, des lettres);
 - reconnaître des modèles dans les lectures (p. ex, la séquence et la répétition);
 - participer à diverses activités ouvertes (p. ex., l'art, les jeux de rôles, le théâtre);
 - reconnaître les conventions du dialogue;
 - chercher des indices sur ce que le texte veut dire;
 - repenser à ce qu'elles et ils viennent de lire;
 - parler avec d'autres, raconter ou résumer ce qu'elles et ils ont lu.

- ⚡ Que les élèves soient placés dans des situations d'apprentissage en écriture qui leur permettent d'approfondir davantage le développement et l'organisation des idées, l'interaction avec les destinataires et l'application des stratégies et des conventions d'écriture. Les élèves devraient être appelés à :
 - reconnaître les caractéristiques principales et la structure des diverses formes de discours (expressif, incitatif, informatif, ludique);
 - reconnaître les éléments de style et les divers niveaux de sens d'un texte (littéral et déductif, explicite ou implicite);
 - rédiger des anecdotes, des poèmes, des lettres, des consignes, des pièces de théâtre;
 - parler à d'autres de leurs écrits;
 - écrire des textes qui ne font pas partie de leurs travaux scolaires.
- ⚡ Que les élèves soient placés dans des situations d'apprentissage en mathématiques qui leur permettent de développer davantage la compréhension de concepts, l'application des procédures et la communication en mathématiques dans les 5 domaines mathématiques. Les élèves devraient être appelés à :
 - utiliser la calculatrice à bon escient;
 - faire des enquêtes mathématiques;
 - rédiger un journal mathématique;
 - tenir des conférences mettant l'accent sur la communication en mathématiques.

2. Appui à l'enseignement et à l'évaluation

- ⚡ Que les conseils scolaires responsables des écoles de langue française ainsi que les écoles elles-mêmes se dotent d'un plan ou d'une politique d'évaluation du rendement de l'élève et offrent au personnel enseignant le service de personnes-ressources en évaluation.
- ⚡ Que le personnel enseignant se perfectionne davantage en évaluation du rendement de l'élève en lecture, en écriture et en mathématiques en suivant par exemple des cours collégiaux ou universitaires, en assistant à des ateliers, en participant à la notation des tests.
- ⚡ Que les directions d'école facilitent les rencontres entre le personnel enseignant d'un même cycle en vue de discuter des stratégies d'enseignement et d'évaluation en lecture, en écriture et en mathématiques.
- ⚡ Que le personnel enseignant apprenne à utiliser efficacement une variété de stratégies d'évaluation en lecture, écriture et mathématiques (p. ex., notation globale et analytique, dossier d'apprentissage, grille descriptive d'évaluation).

- ⚡ Que le personnel enseignant distribue le temps d'enseignement équitablement parmi les cinq domaines en mathématiques afin d'assurer que tous les concepts et les procédures soient enseignés.
- ⚡ Que le personnel enseignant intègre les mathématiques dans les autres matières.
- ⚡ Que le personnel enseignant garde des échantillons annotés des travaux d'élèves afin de discuter avec les parents du cheminement de leur enfant.

3. Appui aux parents

- ⚡ Que les écoles offrent aux parents des modèles d'activités mathématiques qui peuvent s'intégrer facilement à l'environnement familial (p. ex., travailler avec des formes, identifier des modèles, aider à mesurer pour des tapis neufs, cuisiner).
- ⚡ Que les conseils d'école adoptent des façons d'encourager les parents à participer davantage à la vie scolaire de leur enfant de la 3^e année.
- ⚡ Que les parents échangent avec leur enfant des textes lus en classe et à la maison.
- ⚡ Que les parents écoutent souvent leur enfant lire.

MATHÉMATIQUES - 6^e ANNÉE

- Administré en mai 1997
- 194 enseignantes et enseignants de 6^e année dans 45 conseils scolaires ou sections
- Tâches réparties sur 8 périodes de temps
- Échantillon de 135 écoles financées par les deniers publics
- 3 850 élèves de 6^e année
- Notation analytique et globale exprimée sur 4 niveaux de performance
- Basé sur les résultats d'apprentissage et les normes provinciales
- Rapports publiés à l'automne 1997

Afin de renseigner la collectivité sur la performance des élèves en mathématiques au niveau provincial à la fin du cycle moyen, on a procédé à l'évaluation des mathématiques en 6^e année. Cette évaluation a été conçue de façon à mettre les élèves au défi dans les cinq domaines de mathématiques (la numération et sens du nombre, la géométrie et sens de l'espace, la mesure, la modélisation et algèbre et le traitement des données et probabilités). L'évaluation a aussi été conçue de façon à évaluer l'acquisition des résultats d'apprentissage dans les programmes du Ministère en vigueur.

Conformément aux règles en vigueur à cette période, l'élève, pour satisfaire à la norme, devait démontrer des traces de performance aux niveaux 2 ou 3 sur une échelle à quatre niveaux de performance. Pour chaque domaine, le travail des élèves a été noté globalement sur un continuum de 4 niveaux de performance, puis analytiquement pour sonder davantage les concepts et procédures et en découvrir les forces et les carences. La notation globale a servi à produire des données qui correspondent aux niveaux de performance, et la notation analytique, à produire des données sur le pourcentage d'élèves qui pouvaient compléter certains items dans les divers domaines. En plus des tâches mathématiques, les élèves de la 6^e année ont complété une série d'items tirés des instruments de mathématiques utilisés dans l'Enquête provinciale 1988-1989. Les directions d'école, les enseignantes, les enseignants, les élèves, les parents ou tutrices et tuteurs devaient remplir des questionnaires.

Les données de la présente section ont été compilées à partir des résultats de la performance des élèves au cours de l'évaluation et à partir des renseignements recueillis des questionnaires en provenance de certaines écoles choisies de façon aléatoire.

Une exemption totale a été accordée dans le cas de circonstances exceptionnelles et dans l'intérêt du bien-être éducationnel ou personnel de l'élève, de l'avis de la direction de l'école en consultation avec l'enseignante ou l'enseignant, les parents ou tutrices et tuteurs. Les élèves qui n'ont pas donné assez de renseignements, qui n'ont pas complété le travail ou dont le travail était illisible n'ont pas été comptés dans la cueillette des données.

CE QUE L'OQRE A APPRIS AU SUJET DES ÉLÈVES ET DES ÉCOLES

Exemptions et adaptations

- 2 % des élèves ont reçu une exemption totale en mathématiques
- 4 % des élèves ont bénéficié d'une adaptation

Note : Voir à l'annexe E la liste des adaptations permises

- /// 69 % des classes comprennent entre 21 et 30 élèves;
- /// 11 % des classes comprennent entre 31 et 35 élèves;
- /// 38 % sont des classes à niveaux doubles ou multiples;
- /// 53 % de la population étudiante évaluée est composée de filles tandis que 47 % est composée de garçons;
- /// 30 % des élèves évalués parlent surtout le français à la maison, 32 % le français et l'anglais, 34 % l'anglais et 4 % une langue autre que le français ou l'anglais;
- /// 10 % des élèves évalués sont inscrits à un programme d'actualisation linguistique en français (ALF) et 4 % à un programme de perfectionnement du français (PDF);
- /// 11 % des élèves évalués ont été identifiés comme étant en difficulté d'adaptation et d'apprentissage par un Comité d'identification, de placement et de révision (CIPR) et bénéficient d'un soutien pédagogique spécial;
- /// 5 % des élèves évalués n'ont pas été identifiés comme étant en difficulté d'adaptation et d'apprentissage par un CIPR mais bénéficient d'un soutien pédagogique spécial;
- /// 90 % des élèves évalués ont fréquenté la maternelle ou le jardin d'enfants;
- /// 1 % des élèves évalués ont bénéficié d'une exemption totale de l'évaluation et 1 % d'une exemption partielle.

CE QUE L'OQRE A APPRIS AU SUJET DU RENDEMENT EN MATHÉMATIQUES : DOMAINES

(Voir le tableau suivant)

RÉSULTATS POSITIFS

Plus des deux tiers des élèves de la 6^e année démontrent des traces de performance aux niveaux 2, 3 ou 4 dans chacun des domaines des mathématiques.

- 66 % des élèves démontrent des traces de performance aux niveaux 2, 3 ou 4 en numération et sens du nombre (p. ex., addition, soustraction, multiplication et division des nombres entiers, des décimaux et des fractions);
- 67 % des élèves démontrent des traces de performance aux niveaux 2, 3 ou 4 en géométrie et sens de l'espace;
- 69 % des élèves démontrent des traces de performance aux niveaux 2, 3 ou 4 en mesure (p. ex., estimer, mesurer et enregistrer des données à l'aide d'unités conventionnelles et non-conventionnelles);
- 79 % des élèves démontrent des traces de performance aux niveaux 2, 3 ou 4 en modélisation et algèbre (p. ex., identifier, prolonger et créer des suites à l'aide de formes et de nombres qui mènent à une compréhension de l'algèbre);
- 68 % des élèves démontrent des traces de performance aux niveaux 2, 3 ou 4 en traitement des données et probabilités.

RÉSULTATS NÉCESSITANT UNE INTERVENTION

Entre 63 % et 80 % des élèves ne démontrent pas de traces de performance aux niveaux 3 et 4 quant à l'utilisation des concepts et des procédures mathématiques dans chacun des domaines d'études.

- 71 %¹ des élèves ne démontrent pas de traces de performance aux niveaux 3 et 4 en numération et sens du nombre;
- 80 %¹ des élèves ne démontrent pas de traces de performance aux niveaux 3 et 4 en géométrie et sens de l'espace;
- 75 %¹ des élèves ne démontrent pas de traces de performance aux niveaux 3 et 4 en mesure;
- 63 %¹ des élèves ne démontrent pas de traces de performance aux niveaux 3 et 4 en modélisation et algèbre;
- 76 %¹ des élèves ne démontrent pas de traces de performance aux niveaux 3 et 4 en traitement des données et probabilités.

¹ Ce pourcentage inclut les élèves qui ont été exemptés et les élèves à qui aucun niveau n'a été accordé.

Domaines en mathématiques : Pourcentage d'élèves en 6^e année à chaque niveau

Niveaux de performance ¹						
Domaines	Exemptés	Aucune donnée	1	2	3	4
Numération et sens du nombre (p. ex., les opérations d'additions avec des nombres entiers, des décimaux et des fractions)	2 %	1 %	31 %	37 %	22 %	7 %
Géométrie et sens de l'espace (p. ex., les figures à 2 et 3 dimensions, utilise les transformations et les systèmes de coordonnées)	2 %	3 %	28 %	47 %	18 %	2 %
Mesure (p. ex., estime, mesure, calcule et note les résultats en utilisant des unités conventionnelles)	2 %	3 %	29 %	41 %	21 %	4 %
Modélisation et algèbre (p. ex., étudie et explique les liens entre les régularités; définit les formules comme des généralisations)	2 %	2 %	17 %	42 %	30 %	7 %
Traitement des données et probabilités (p. ex., utilise différentes technologies et méthodes pour analyser, présenter et communiquer des informations; étudie et explique les probabilités)	2 %	4 %	26 %	44 %	21 %	3 %

¹ Chaque niveau de performance comprend le travail de l'élève démontrant des traces de performance pour ce niveau.

Plusieurs élèves de la 6^e année étaient incapables de compléter les tâches mathématiques suivantes :

- Numération et sens du nombre :
 - 52 % des élèves étaient incapables d'expliquer leur démarche de résolution de problèmes pour calculer 10 % d'un montant d'argent;
 - 32 % des élèves étaient incapables de résoudre sans erreur un problème exigeant une division d'un nombre décimal par un nombre naturel;
- Modélisation et algèbre :
 - 68 % des élèves étaient incapables de prolonger une régularité dans un graphique;
 - 57 % des élèves étaient incapables de créer une suite numérique en utilisant au moins 2 opérations et d'identifier la règle de cette suite;
 - 45 % des élèves étaient incapables d'expliquer la régularité qui existe entre le rang et la valeur d'un terme;
 - 39 % des élèves étaient incapables d'identifier une formule à partir d'une régularité pour déterminer le 40^e terme d'une suite.
- Mesure :
 - 66 % des élèves étaient incapables de convertir en m² l'aire d'un terrain en cm²;
 - 57 % des élèves étaient incapables d'expliquer leur démarche pour calculer le périmètre d'un terrain;
 - 53 % des élèves étaient incapables d'estimer la distance entre les deux mains d'un élève qui a les bras ouverts.
- Géométrie et sens de l'espace :
 - 71 % des élèves étaient incapables d'identifier un angle aigu et un angle obtus dans une figure;
 - 68 % des élèves étaient incapables d'identifier le terme mathématique qui veut dire «l'ensemble des polygones à quatre côtés»;
 - 53 % des élèves étaient incapables de mesurer des angles à l'aide d'un rapporteur;
 - 62 % des élèves étaient incapables de classer des polygones selon le nombre d'axes de symétrie;
 - 48 % des élèves étaient incapables de générer un dallage à l'aide de translations.
- Traitement des données et probabilités :
 - 60 % des élèves étaient incapables de construire un diagramme approprié à partir de données;
 - 46 % des élèves étaient incapables de lire et d'interpréter des diagrammes;
 - 54 % des élèves étaient incapables de représenter, à l'aide d'une fraction, la probabilité de piger un cube rouge dans un sac de 4 cubes de différentes couleurs.

CE QUE L'OQRE A APPRIS AU SUJET DU RENDEMENT EN MATHÉMATIQUES : INDICATEURS

(Voir le tableau suivant)

Le travail des élèves a été évalué en appliquant trois indicateurs de performance dans les cinq domaines : la compréhension des concepts mathématiques, l'application des procédures et la communication en mathématiques. Chaque indicateur a été noté de façon globale. La compréhension des concepts mathématiques comprend par exemple la connaissance des principes, des procédures et des outils d'apprentissage.

L'application des procédures comprend par exemple le choix et l'utilisation des stratégies appropriées dans le processus de résolution de problèmes.

La communication en mathématiques comprend par exemple l'utilisation d'un langage mathématique pour répondre à l'aide d'images, de mots et de symboles.

RÉSULTATS POSITIFS

Plusieurs élèves de la 6^e année démontrent et communiquent correctement quelques concepts et procédures et utilisent des stratégies simples de résolution de problèmes.

- 75 % des élèves comprennent les concepts aux niveaux 2, 3 ou 4;
- 70 % des élèves appliquent des procédures aux niveaux 2, 3 ou 4;
- 66 % des élèves communiquent en mathématiques aux niveaux 2, 3 ou 4.

RÉSULTATS NÉCESSITANT UNE INTERVENTION

En situation de résolution de problèmes, plusieurs élèves de la 6^e année ne démontrent pas et ne communiquent pas correctement et de manière constante des concepts et des procédures et utilisent des stratégies variées et appropriées de résolution de problèmes pour compléter des tâches d'une certaine complexité.

- 75 %¹ des élèves n'ont pas compris les concepts aux niveaux 3 et 4.
- 78 %¹ des élèves n'appliquent pas les procédures et ne communiquent pas en utilisant le langage mathématique aux niveaux 3 et 4.
- 78 %¹ des élèves n'utilisent pas les termes et conventions du langage mathématique aux niveaux 3 et 4.

¹ Ce pourcentage inclut les élèves qui ont été exemptés et les élèves à qui aucune note n'a été accordée.

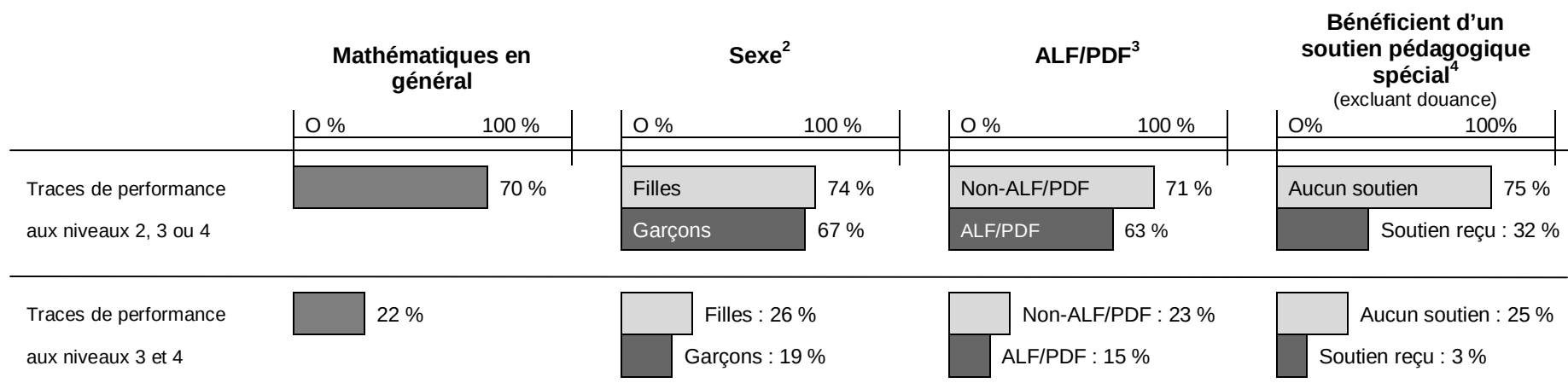
AUTRES RÉSULTATS

Il existe des différences dans les résultats en mathématiques pour certains sous-groupes.

- 7% plus de filles que de garçons démontrent des traces de performance aux niveaux 2, 3 ou 4;
- 7% plus de filles que de garçons démontrent des traces de performance aux niveaux 3 et 4;
- 8% plus d'élèves de la 6^e année non inscrits aux programmes ALF/PDF démontrent des traces de performance aux niveaux 2, 3 ou 4 que les élèves non inscrits à ces programmes;
- 8% plus d'élèves de la 6^e année non inscrits aux programmes ALF/PDF démontrent des traces de performance aux niveaux 3 et 4 que les élèves non inscrits à ces programmes;
- 75 % des élèves de la 6^e année n'ayant reçu aucun soutien pédagogique spécial démontrent des traces de performance aux niveaux 2, 3 ou 4 alors que 32 % des élèves ayant reçu un soutien pédagogique spécial démontrent des traces de performance aux niveaux 2, 3 ou 4;
- 25 % des élèves de la 6^e année n'ayant reçu aucun soutien pédagogique spécial démontrent des traces de performance aux niveaux 3 et 4 alors que 3 % des élèves ayant reçu un soutien pédagogique spécial démontrent des traces de performance aux niveaux 3 et 4.

Indicateurs en mathématiques : Pourcentage d'élèves en 6^e année à chaque niveau

Niveaux de performance ¹						
Indicateurs de performance	Exemptés	Aucune donnée	1	2	3	4
Compréhension des concepts mathématiques (p. ex., connaissance des principes, des procédures et des outils d'apprentissage)	2 %	1 %	22 %	50 %	23 %	2 %
Application des procédures (p. ex., choisit et utilise des stratégies appropriées dans le processus de résolution de problèmes)	2 %	2 %	27 %	48 %	20 %	2 %
Communication en mathématiques (p. ex., utilise un langage mathématique pour répondre à l'aide d'images, de mots et de symboles)	2 %	1 %	31 %	44 %	19 %	3 %
Total (Calculé à partir de la médiane des résultats)	2 %	1 %	27 %	48 %	20 %	2 %



¹ Chaque niveau de performance comprend le travail de l'élève démontrant des traces de performance pour ce niveau.

² Les différences selon le sexe sont parfois imprécises puisque certains élèves n'ont pas indiqué « fille » ou « garçon » sur le questionnaire.

³ 14% des élèves étaient inscrits à un programme d'ALF ou de PDF.

⁴ 16% des élèves bénéficient d'un soutien pédagogique spécial.

CE QUE L'OQRE A APPRIS SUR LES RÉSULTATS DE 1989 EN LES COMPARANT AUX RÉSULTATS DE 1997

Les élèves de la 6^e année ont complété une série de questions provenant du test provincial de mathématiques administré aux élèves en 1988-1989. Le test de mathématiques de 1988-1989 a généré des résultats en géométrie, en numération et sens du nombre et en résolution de problèmes.

RÉSULTATS POSITIFS

Les résultats des élèves de la 6^e année en 1997 ont été supérieurs à ceux de 1989 en mesure et en géométrie.

- 72 % des élèves en 1997 ont répondu correctement aux questions se rapportant à la mesure en comparaison à 68 % en 1989;
- 74 % des élèves en 1997 ont répondu correctement aux questions se rapportant à la géométrie en comparaison à 68 % en 1989.

RÉSULTATS NÉCESSITANT UNE INTERVENTION

Les résultats des élèves de la 6^e année en 1997, en numération et en résolution de problèmes, ont été sensiblement les mêmes ou légèrement inférieurs à ceux de 1989.

- 54 % des élèves ont répondu correctement aux questions se rapportant à la résolution de problèmes en 1997 et 1989;
- 74 % des élèves en 1997 ont répondu correctement aux questions se rapportant à la numération et sens du nombre en comparaison à 77 % en 1989.

CE QUE L'OQRE A APPRIS AU SUJET DU CONTEXTE D'APPRENTISSAGE

RÉSULTATS POSITIFS

Selon les directions d'école, les membres du personnel enseignant en 6^e année reçoivent un certain appui en ce qui concerne l'évaluation du rendement de l'élève.

- 95 % des directions d'école indiquent que les programmes d'études et les normes provinciales du rendement scolaire sont disponibles au personnel enseignant de leur école;
- 78 % des directions d'école disent que le personnel enseignant de leur école a accès à du matériel d'évaluation en lecture, en écriture et en mathématiques dans leurs salles de classe;
- 60 % des directions d'école indiquent que le matériel d'évaluation est disponible au centre de ressources.

Une proportion importante des membres du personnel enseignant en 6^e année ont plusieurs années d'expérience en enseignement et participent à des activités de développement professionnel.

- En moyenne, les enseignantes et enseignants possèdent 17 ans d'expérience dans l'enseignement et 9 ans d'expérience au cycle moyen;
- Entre 45 et 65 % ont assisté à des ateliers ou des conférences sur l'enseignement des mathématiques et 67 % ont fait des lectures professionnelles dans le domaine de l'éducation;
- En général, le personnel enseignant se sent à l'aise d'enseigner et d'évaluer les différents domaines des mathématiques (entre 81 et 99 % selon les domaines et les compétences).

Dans les classes de la 6^e année, les enseignantes et les enseignants se sentent très à l'aise d'enseigner et d'évaluer certains aspects en mathématiques :

- 87 % se sentent très à l'aise d'enseigner la numération et sens du nombre; 75 % de l'évaluer;
- 72 % se sentent très à l'aise d'enseigner la mesure; 62 % de l'évaluer;
- 70 % se sentent très à l'aise d'enseigner la compréhension de concepts; 62 % de l'évaluer.

En général, la plupart des activités d'enseignement en mathématiques de la 6^e année comprennent des éléments semblables à ceux de l'évaluation provinciale :

- 76% sont semblables en numération et sens du nombre;
- 71% sont semblables en modélisation et algèbre;
- 82% sont semblables en mesure;
- 76% sont semblables en géométrie et sens de l'espace;
- 56% sont semblables en traitement des données et probabilités.

RÉSULTATS NÉCESSITANT UNE INTERVENTION

De l'avis des directions d'école, les enseignantes et les enseignants de 6^e année reçoivent peu d'appui vis-à-vis de certains aspects de l'évaluation du rendement de l'élève.

- 46 % des conseils scolaires offrent aux membres du personnel enseignant des services de personnes-ressources aux fins d'évaluation du rendement des élèves;
- 33 % des écoles possèdent un plan ou une politique d'évaluation du rendement des élèves;
- 22 % des directions réunissent les enseignantes et les enseignants du cycle moyen de leur école de façon formelle pour planifier ou discuter de curriculum et d'évaluation au moins une fois par mois.

17 % des enseignantes et des enseignants de la 6^e année se sont perfectionnés en suivant des cours de 2^e ou 3^e cycle en enseignement des mathématiques, 9 % en évaluation des mathématiques et moins de 1 % ont complété le cours de spécialiste (Q.A.) en mathématiques.

Une proportion importante d'enseignantes et d'enseignants de 6^e année se sentent plus ou moins à l'aise d'enseigner et d'évaluer certains aspects en mathématiques.

- 50 % se sentent plus ou moins à l'aise d'enseigner l'algèbre; 59 % de l'évaluer;
- 45 % se sentent plus ou moins à l'aise d'enseigner la géométrie; 50 % de l'évaluer;
- 55 % se sentent plus ou moins à l'aise d'enseigner le traitement de données et probabilités; 63 % de l'évaluer;
- 47 % se sentent plus ou moins à l'aise d'enseigner l'application des procédures; 50 % de l'évaluer;
- 45 % se sentent plus ou moins à l'aise d'enseigner la communication mathématique; 51 % de l'évaluer.

Peu d'enseignantes et d'enseignants de la 6^e année demandent aux élèves de faire les activités de mathématiques suivantes quelques fois par semaine et plus.

- 12 % des enseignantes et des enseignants demandent à leurs élèves d'utiliser des ordinateurs;
- 21 % des enseignantes et des enseignants demandent à leurs élèves de faire des enquêtes mathématiques;
- 29 % des enseignantes et des enseignants demandent à leurs élèves de résoudre des problèmes à questions ouvertes;
- 22 % des enseignantes et des enseignants demandent à leurs élèves d'inventer ou de créer des activités de résolution de problèmes;
- 4 % des enseignantes et des enseignants demandent à leurs élèves de rédiger un journal mathématique;
- 16 % des enseignantes et des enseignants demandent à leurs élèves de participer à des conférences où la communication du langage mathématique approprié est importante;
- 40 % des enseignantes et des enseignants demandent à leurs élèves de décider des circonstances appropriées pour utiliser une calculatrice.

AUTRES RÉSULTATS

Peu de parents aident leur enfant de la 6^e année au moins quelques fois par semaine lors des activités mathématiques.

- 36 % des parents aident leur enfant à comprendre les questions sur les opérations;
- 24 % des parents aident leur enfant à comprendre comment mesurer des choses;
- 24 % des parents aident leur enfant à comprendre comment construire des modèles;
- 14 % des parents aident leur enfant à travailler avec des formes;
- 35 % des parents aident leur enfant à estimer des problèmes mathématiques;
- 37 % des parents aident leur enfant à résoudre des problèmes mathématiques;
- 43 % des parents aident leur enfant à faire des mathématiques en dehors des travaux scolaires.

85% des enseignantes et enseignants de la 6^e année passent au moins 40 minutes par jour à des activités de mathématiques.

CE QUE L'OQRE A APPRIS AU SUJET DES ATTITUDES ET DU COMPORTEMENT DES ÉLÈVES

RÉSULTATS POSITIFS

68 % des élèves de la 6^e année aiment construire des structures.

RÉSULTATS NÉCESSITANT UNE INTERVENTION

Certains aspects des mathématiques ont peu d'attrait pour les élèves de la 6^e année.

- 25 % des élèves trouvent les mathématiques amusantes;
- 23 % des élèves trouvent les mathématiques faciles;
- 35 % des élèves se trouvent bonnes ou bons en mathématiques;
- 46 % des élèves utilisent les mathématiques en dehors de l'école;
- 50 % des élèves aiment faire diverses activités de mathématiques (p. ex., maîtriser les opérations, mesurer des choses, faire des modèles).

Moins de 35 % des élèves de la 6^e année aiment faire des estimations ou prédire des résultats, résoudre des problèmes de mathématiques ou parler aux autres de ce qu'elles ou ils font en mathématiques.

SUIVI SUGGÉRÉ POUR LES PROGRAMMES DU CYCLE MOYEN ET DU CYCLE INTERMÉDIAIRE

Les mesures suggérées ci-dessous peuvent être mises en oeuvre presque dès maintenant par les directions d'école, les enseignantes, les enseignants, les élèves et les conseils scolaires de l'Ontario. Elles sont basées sur les résultats et peuvent servir d'appui pour discuter et planifier chaque programme du cycle moyen et du cycle intermédiaire de la province.

La dernière section du présent rapport contient des recommandations relatives aux politiques et aux recherches qui nécessiteront une certaine période de mise en oeuvre et diverses mesures de la part des nombreux groupes et organismes du milieu de l'éducation ontarien.

MATHÉMATIQUES

1. Que les conseils scolaires mettent en oeuvre des politiques d'évaluation du rendement de l'élève en mathématiques en offrant au personnel enseignant un service de personnes-ressources à ces fins.
2. Que les conseils scolaires offrent au personnel enseignant une formation en cours d'emploi en ce qui a trait à l'évaluation des mathématiques et à l'enseignement des mathématiques, particulièrement dans les domaines où le personnel enseignant se sent le moins à l'aise.
3. Que les enseignantes et les enseignants conçoivent des activités complexes et signifiantes en mathématiques en vue de développer davantage les compétences mathématiques et de résolution de problèmes.
4. Que les enseignantes et les enseignants encouragent les élèves à utiliser une variété de méthodes et de stratégies mathématiques (p.ex., estimer, mesurer, prédire, modéliser).
5. Que les enseignantes et les enseignants encouragent les élèves à utiliser davantage une variété d'outils et d'autres matériels didactiques lors de la réalisation de diverses activités mathématiques.
6. Que les enseignantes et les enseignants fournissent aux élèves l'occasion de communiquer davantage en utilisant la terminologie mathématique appropriée.
7. Que le personnel enseignant se perfectionne davantage dans l'enseignement et l'évaluation des mathématiques en suivant des cours universitaires du 2^e ou du 3^e cycle.
8. Que le personnel enseignant propose aux parents des activités mathématiques intégrées à l'environnement familial et qu'il en fasse la mise en oeuvre en collaboration avec les parents.
9. Que les écoles se dotent de plans et de politiques d'évaluation du rendement de l'élève en mathématiques.

PIRS

Programme d'indicateurs du rendement scolaire (PIRS) - Sciences : Épreuves écrites et pratiques pour les élèves de 13 et 16 ans

Le PIRS en sciences a été lancé par le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), dans le cadre d'un programme national permanent d'évaluation du rendement des élèves de 13 et 16 ans en mathématiques, en lecture et écriture, et en sciences. Il a été conçu de manière à fournir des informations au sujet du rendement scolaire à l'échelle nationale, provinciale et territoriale.

CE QUE L'OQRE A APPRIS AU SUJET DU RENDEMENT EN SCIENCES

(Les résultats globaux en sciences figurent dans les tableaux suivants.)

RÉSULTATS POSITIFS

Élèves de 13 ans (niveau de rendement attendu : niveau 2)

- À l'épreuve écrite, 57 % des élèves francophones de l'Ontario ont atteint le niveau 2 ou un niveau supérieur;
- À l'épreuve pratique, 88 % des élèves francophones de l'Ontario ont atteint le niveau 2 ou un niveau supérieur;
- Les filles ont obtenu d'aussi bons résultats que les garçons à l'épreuve pratique du test.

Élèves de 16 ans (niveau de rendement attendu : niveau 3)

- À l'épreuve écrite, 51 % des élèves francophones de l'Ontario ont atteint le niveau 3 ou un niveau supérieur;
- À l'épreuve pratique, 53 % des élèves francophones de l'Ontario ont atteint le niveau 3 ou un niveau supérieur;
- Les filles ont obtenu d'aussi bons résultats que les garçons à l'épreuve pratique du test.

RÉSULTATS NÉCESSITANT UNE INTERVENTION

Les élèves anglophones de l'Ontario de 13 et 16 ans ont obtenu des résultats légèrement inférieurs à ceux de l'ensemble des élèves canadiens à l'épreuve écrite du test.

Les élèves francophones de 13 et 16 ans de l'Ontario ont obtenu des résultats sensiblement inférieurs à ceux de l'ensemble des élèves canadiens à l'épreuve écrite du test.

- Administré en 1996
- Échantillon provincial choisi de façon aléatoire comportant environ 7 700 élèves (3 700 francophones et 4 000 anglophones) provenant de 380 écoles (180 de langue française, 200 de langue anglaise)
- Rendement décrit selon cinq niveaux représentant un continuum de culture scientifique tout au long du programme d'études élémentaire et secondaire
- Les évaluations s'inspiraient des curriculum en sciences en vigueur au Canada
- L'accent est placé sur les connaissances et concepts scientifiques, la nature des sciences, le rapport des sciences avec la technologie et les questions de société et les habiletés en recherche scientifique
- Rapport publié en janvier 1997

COMPARAISONS DES PROVINCES ET TERRITOIRES AVEC L'ENSEMBLE DU CANADA

ÉPREUVE ÉCRITE :

Proportion d'élèves de 13 ans ayant atteint le niveau 2 ou un niveau supérieur

Proportion d'élèves de 16 ans ayant atteint le niveau 3 ou un niveau supérieur

Provinces et territoires ayant obtenu des résultats supérieurs à ceux du Canada	Provinces et territoires ayant obtenu des résultats semblables à ceux du Canada	Provinces et territoires ayant obtenu des résultats inférieurs à ceux du Canada
Élèves de 13 ans		
73,4 % - 85,2 %	71,1 % - 72,7 %	35,6 % - 70,2 %
Alberta Saskatchewan Île-du-Prince-Édouard Nouvelle-Écosse (français)	Colombie-Britannique Manitoba (anglais) Québec (français) Québec (anglais) Nouveau-Brunswick (anglais) Nouvelle-Écosse (anglais) Terre-Neuve Yukon	Manitoba (français) Ontario (anglais) Ontario (français – 57 %) Nouveau-Brunswick (français) Territoires du Nord-Ouest
Élèves de 16 ans		
70,8 % - 81,0 %	68,2 % - 69,8 %	37,3 % - 67,9 %
Alberta Nouvelle-Écosse (français) Québec (français)	Colombie-Britannique Saskatchewan Manitoba (anglais) Manitoba (français) Québec (anglais) Nouveau-Brunswick (anglais) Nouvelle-Écosse (anglais) Île-du-Prince-Édouard Yukon	Ontario (anglais) Ontario (français – 51 %) Nouveau-Brunswick (français) Terre-Neuve Territoires du Nord-Ouest

Remarques :

En concevant l'évaluation, on s'attendait à ce que la plupart des élèves de 13 ans atteignent au moins le niveau 2 et que la plupart des élèves de 16 ans atteignent au moins le niveau 3. Les tableaux présentent une comparaison des résultats des provinces et des territoires par rapport à ceux du Canada, à ces deux niveaux de rendement clés.

Les regroupements ci-dessus tiennent compte des erreurs d'échantillonnage et des intervalles de confiance. Les intervalles de confiance des provinces/territoires indiqués dans chaque colonne coïncident avec l'intervalle de confiance en tête de chaque colonne.

Définition de l'intervalle de confiance

Comme dans un sondage, les pourcentages ont été calculés à partir des résultats obtenus par un échantillon aléatoire d'élèves. Par conséquent, ils représentent des estimations du rendement réel si tous les élèves d'une juridiction avaient participé au test. Puisqu'une estimation est rarement exacte, la pratique courante veut qu'on fournisse une gamme de pourcentages à l'intérieur de laquelle se situera probablement le résultat. Cette gamme de pourcentages s'appelle «intervalle de confiance» et est constituée de deux points extrêmes entre lesquels devrait se situer le résultat dans 95 % des cas (ou 19 fois sur 20).

COMPARAISONS DES PROVINCES ET TERRITOIRES AVEC L'ENSEMBLE DU CANADA

ÉPREUVE PRATIQUE :

Proportion d'élèves de 13 ans ayant atteint le niveau 2 ou un niveau supérieur

Proportion d'élèves de 16 ans ayant atteint le niveau 3 ou un niveau supérieur

Provinces et territoires ayant obtenu des résultats supérieurs à ceux du Canada	Provinces et territoires ayant obtenu des résultats semblables à ceux du Canada	Provinces et territoires ayant obtenu des résultats inférieurs à ceux du Canada
Élèves de 13 ans		
95,0 %	92,1 % - 93,5 %	82,1 % - 90,4 %
Nouvelle-Écosse (français)	Saskatchewan Ontario (anglais) Nouvelle-Écosse (anglais)	Ontario (français – 88%) Nouveau-Brunswick (français)
Élèves de 16 ans		
	63,4 % - 65,8 %	47,1 % - 57,1 %
	Saskatchewan Ontario (anglais) Nouvelle-Écosse (anglais)	Nouvelle-Écosse (français) Ontario (français – 53 %) Nouveau-Brunswick (français)

Remarques :

Toutes les provinces et tous les territoires ont fourni un échantillon national pour l'épreuve pratique. Seules quatre provinces ont fourni un échantillon d'élèves suffisamment important pour obtenir des données provinciales.

Même si, pour les élèves de 16 ans, les pourcentages de certaines provinces sont supérieurs à ceux du Canada, ils sont essentiellement les mêmes lorsque l'on tient compte des erreurs d'échantillonnage/de la signification statistique. Cela explique pourquoi aucune province ou aucun territoire n'a obtenu de résultats supérieurs à ceux du Canada en ce qui concerne les élèves de 16 ans.

Les regroupements ci-dessus tiennent compte des erreurs d'échantillonnage et des intervalles de confiance. Les intervalles de confiance des provinces/territoires indiqués dans chaque colonne coïncident avec l'intervalle de confiance en tête de chaque colonne.

CE QUE L'OQRE A APPRIS AU SUJET DES ATTITUDES ET DU COMPORTEMENT

RÉSULTATS POSITIFS

La plupart des élèves de 13 et de 16 ans aiment les sciences, ont confiance en leurs habiletés en la matière et pensent que, pour réussir en sciences, il faut beaucoup étudier.

- 77 % des élèves de 13 ans et 74 % des élèves de 16 ans au Canada aiment les sciences;
- 93 % des élèves de 13 ans et 87 % des élèves de 16 ans au Canada ont confiance en leurs habiletés en sciences;
- 87 % des élèves de 13 ans et 90 % des élèves de 16 ans au Canada pensent qu'il faut étudier beaucoup pour réussir en sciences.

AUTRES RÉSULTATS

De nombreux élèves indiquent que, pour réussir en sciences, il faut être doué, avoir de la mémoire et de la chance.

- 55 % des élèves de 13 ans et 61 % des élèves de 16 ans au Canada pensent qu'il faut être naturellement très doué pour réussir en sciences;
- 46 % des élèves de 13 ans et 50 % des élèves de 16 ans au Canada pensent qu'il faut apprendre par cœur ses leçons et ses notes pour réussir en sciences;
- 19 % des élèves de 13 ans et 16 % des élèves de 16 ans au Canada pensent qu'il faut avoir de la chance pour réussir en sciences.

19 % des élèves de 13 ans et 26 % des élèves de 16 ans au Canada envisagent de faire une carrière scientifique.

CE QUE L'OQRE A APPRIS AU SUJET DU CONTEXTE D'APPRENTISSAGE

RÉSULTATS POSITIFS

Les élèves ont à leur disposition de nombreuses ressources scientifiques.

- 68 % des élèves de 13 ans et 68 % des élèves de 16 ans au Canada indiquent qu'ils ont accès à des livres et revues scientifiques à la bibliothèque de l'école;
- 85 % des élèves de 13 ans et 90 % des élèves de 16 ans au Canada indiquent qu'ils ont accès à des livres et revues scientifiques à la bibliothèque municipale;
- 75 % des élèves de 13 ans et 83 % des élèves de 16 ans au Canada indiquent qu'ils ont accès à des ordinateurs.

RÉSULTATS NÉCESSITANT UNE INTERVENTION

Certaines ressources scientifiques sont rarement utilisées.

- 67 % des élèves de 13 ans et 54 % des élèves de 16 ans au Canada indiquent qu'ils n'ont pas accès à l'Internet;
- 70 % des élèves de 13 ans et 60 % des élèves de 16 ans au Canada indiquent qu'ils n'ont pas participé à des excursions en sciences au cours de l'année passée;
- 70 % des élèves de 13 ans et 54 % des élèves de 16 ans au Canada indiquent qu'ils n'ont pas participé à une exposition scientifique au cours de l'année passée.

AUTRES RÉSULTATS

Les enseignantes et enseignants de sciences utilisent toute une gamme d'activités d'apprentissage.

Activités d'apprentissage soulignées par les élèves :	Élèves de 13 ans qui indiquent le faire au moins 3 fois par semaine	Élèves de 16 ans qui indiquent le faire au moins 3 fois par semaine
• Je copie les notes inscrites au tableau	54 %	67 %
• Je travaille de façon autonome à l'aide de feuillets ou de manuels scolaires	50 %	53 %
• Je travaille avec un ou plusieurs de mes camarades	45 %	44 %
• L'enseignante, l'enseignant montre comment résoudre les problèmes de sciences	37 %	56 %
• L'enseignante, l'enseignant fait des démonstrations scientifiques	33 %	26 %
• Je participe à des projets en sciences	31 %	22 %
• J'utilise des objets de tous les jours pour résoudre des problèmes de sciences	25 %	19 %
• Je fais des recherches pratiques	16 %	11 %

Les suivis suggérés pour les programmes du cycle moyen et du cycle intermédiaire qui découlent des résultats du PIRS sont inclus à la fin du sommaire de la TEIMS.

TEIMS

Troisième enquête internationale sur les mathématiques et les sciences (TEIMS)

Épreuve écrite : élèves de la 3^e et de la 4^e année et élèves de la 7^e et de la 8^e année

Performance/Épreuve pratique : élèves de la 4^e et de la 8^e année

- Administré en 1995.
- Évaluations multimatrices contenant des questions à choix multiples et à réponses libres présentées dans 8 cahiers. Chaque élève a rempli un cahier.
- Un échantillon d'environ 8 500 élèves (3 500 francophones et 5 000 anglophones) de la 3^e et de la 4^e année de 214 écoles ontariennes choisies de façon aléatoire (94 écoles de langue française et 120 écoles de langue anglaise).
- Un échantillon d'environ 8 400 élèves (3 000 francophones et 5 400 anglophones) de la 7^e et de la 8^e année de 200 écoles ontariennes choisies de façon aléatoire (80 écoles de langue française et 120 écoles de langue anglaise).
- Notes en pourcentage de réponses correctes.
- Mise au point en collaboration avec tous les pays participants.
- Rapport relatif aux élèves de la 3^e et de la 4^e année publié en juin 1997; celui se rapportant aux élèves de la 7^e et de la 8^e année a été publié en novembre 1996.
- Des élèves de la 4^e et de la 8^e année d'environ 26 écoles de langue française (858 élèves) et de 33 écoles de langue anglaise (1 188 élèves) ont participé à l'évaluation de la performance/l'épreuve pratique; rapport publié en septembre 1997.

La TEIMS est l'étude internationale la plus importante et la plus ambitieuse qui ait jamais été effectuée en mathématiques et en sciences. Elle a été menée sous les auspices de l'Association internationale pour l'évaluation du rendement scolaire et conçue pour fournir des renseignements sur le rendement des élèves à l'échelle nationale et provinciale (si l'échantillon proposé par les provinces est suffisamment vaste pour fournir des résultats à l'échelle provinciale), de façon à comparer les résultats, les méthodes d'enseignement et les programmes d'études à l'échelle internationale.

Le mandat de la TEIMS était de faire l'analyse des données pour la province de l'Ontario. Quoique certains résultats sont explicités pour les deux populations, aucune distinction n'est faite entre les résultats des écoles de langue française et des écoles de langue anglaise. Ce rapport présente donc les résultats de la province de façon générale.

Il est important de préciser que les résultats des élèves des écoles de langue française ont eu peu d'impact sur la moyenne générale de la province étant donné la faible proportion de la population d'élèves francophones ayant participé, par rapport au nombre élevé d'élèves anglophones (approximativement 7 000 élèves francophones et 130 000 élèves anglophones).

Dans le but de fournir des recommandations plus pertinentes, l'OQRE commandite présentement une recherche qui fera la distinction entre les résultats des écoles de langue française et les résultats des écoles de langue anglaise de la province de l'Ontario en s'appuyant davantage sur le contexte franco-ontarien.

CE QUE L'OQRE A APPRIS AU SUJET DES ÉCOLES ET DES ÉLÈVES

- De toutes les provinces, c'est l'Ontario qui compte la plus grande proportion d'élèves de la 3^e et de la 4^e année nés hors du Canada (11 %) et ayant déclaré ne parler ni le français ni l'anglais à la maison (21 %).
- Les enseignantes et les enseignants spécialisés en sciences sont peu nombreux en 8^e année. Elles et ils sont seulement 25 % à n'enseigner principalement que cette matière.
- La majorité des enseignantes et des enseignants de mathématiques (62 %) et de sciences (63 %) de la 8^e année sont des hommes.

**CE QUE L'OQRE A APPRIS AU SUJET DU RENDEMENT
EN SCIENCES : ÉPREUVE ÉCRITE**
(élèves de la 3^e et de la 4^e année, et de la 7^e et de la 8^e année)

(Les résultats globaux en sciences figurent dans les tableaux des pages suivantes.)

RÉSULTATS POSITIFS

Les élèves ontariens de la 3^e et de la 4^e année ont obtenu des résultats supérieurs à la moyenne internationale en études environnementales et en nature des sciences. Les résultats des élèves ontariens de la 4^e année étaient également supérieurs à la moyenne internationale en sciences de la terre et sciences de la vie.

Les élèves ontariens de la 7^e et de la 8^e année ont obtenu des résultats supérieurs à la moyenne internationale en études environnementales, en nature des sciences et en physique. Les élèves ontariens de la 7^e année ont également obtenu des résultats supérieurs à la moyenne internationale en sciences de la vie.

Les élèves ontariens de la 7^e année n'ont pas obtenu de résultats inférieurs à la moyenne internationale dans aucun domaine portant sur le contenu scientifique.

Les élèves ontariens de la 3^e et de la 4^e année n'ont pas obtenu de résultats inférieurs à la moyenne internationale dans aucun domaine portant sur le contenu scientifique.

RÉSULTATS NÉCESSITANT UNE INTERVENTION

Les élèves ontariens de la 3^e et de la 4^e année ont obtenu des résultats se situant au niveau des moyennes canadienne et internationale.

Les élèves ontariens de la 3^e et de la 4^e année ont obtenu des résultats inférieurs à ceux de l'Alberta et à peu près semblables à ceux des autres provinces participantes : Terre-Neuve, Nouveau-Brunswick (anglais) et Colombie-Britannique.

Les élèves ontariens de la 7^e année ont obtenu des résultats semblables à ceux de l'ensemble du Canada et les élèves de la 8^e année des résultats inférieurs.

Les élèves ontariens de la 7^e année ont obtenu des résultats inférieurs à ceux de l'Alberta et les élèves de la 8^e année des résultats inférieurs à ceux de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

Les élèves ontariens de la 8^e année ont obtenu des résultats se situant au niveau de la moyenne internationale, mais inférieurs dans certains domaines (p. ex., sciences de la terre et chimie).

Les élèves francophones de l'Ontario de la 3^e et de la 4^e année et de la 7^e et 8^e année ont obtenu des résultats inférieurs à ceux des élèves anglophones de l'Ontario et de l'ensemble du Canada.

AUTRES RÉSULTATS

Il n'y a pas de différences significatives entre les résultats des garçons et ceux des filles.

COMPARAISON DES PROVINCES ET PAYS AVEC L'ENSEMBLE DE L'ONTARIO

ÉPREUVE ÉCRITE :

Sciences de la 3^e année (pourcentage de réponses justes)

Moyenne internationale :	50 %
Moyenne canadienne :	53 %
Moyenne ontarienne :	51 %
Ontario (français) :	43 %
Ontario (anglais) :	51 %

Pays et provinces ayant obtenu des résultats supérieurs à ceux de l'Ontario	Pays et provinces ayant obtenu des résultats semblables à ceux de l'Ontario	Pays et provinces ayant obtenu des résultats inférieurs à ceux de l'Ontario
52,5 % - 68,0 %	49,6 % - 52,4 %	28,6 % - 49,5 %
Corée Japon Alberta États-Unis Colombie-Britannique République tchèque Angleterre Australie* Autriche* Pays-Bas*	Canada Terre-Neuve Ontario (anglais) Nouveau-Brunswick (anglais) Singapour Hong Kong Irlande Nouvelle-Zélande Lettonie* Écosse* Slovénie* Hongrie*	Norvège Grèce Ontario (français) Islande Portugal Chypre Iran Thaïlande*

Remarques :

* Indique que le pays ne s'est pas conformé aux directives concernant les taux de participation des élèves, l'âge, l'année d'études ou l'échantillon au niveau de la classe.

Les regroupements ci-dessus tiennent compte de l'erreur d'échantillonnage et des intervalles de confiance. Les intervalles de confiance des pays et provinces indiqués dans chaque colonne coïncident avec l'intervalle de confiance figurant en tête de chaque colonne.

COMPARAISON DES PROVINCES ET PAYS AVEC L'ENSEMBLE DE L'ONTARIO

ÉPREUVE ÉCRITE :

Sciences de la 4^e année (pourcentage de réponses justes)

Moyenne internationale :	59 %
Moyenne canadienne :	64 %
Moyenne ontarienne :	62 %
Ontario (français) :	52 %
Ontario (anglais) :	62 %

Pays et provinces ayant obtenu des résultats supérieurs à ceux de l'Ontario	Pays et provinces ayant obtenu des résultats semblables à ceux de l'Ontario	Pays et provinces ayant obtenu des résultats inférieurs à ceux de l'Ontario
63,4 % - 74,8 %	60,5 % - 63,3 %	38 % - 60,4 %
Corée Japon Alberta États-Unis République tchèque Australie* Autriche* Pays-Bas*	Singapour Colombie-Britannique Canada Terre-Neuve Ontario (anglais) Nouveau-Brunswick (anglais) Angleterre Hong Kong Irlande Norvège Nouvelle-Zélande Écosse Slovénie* Hongrie*	Islande Grèce Ontario (français) Chypre Portugal Iran Lettonie* Israël* Koweït* Thaïlande*

Remarques :

* Indique que le pays ne s'est pas conformé aux directives concernant les taux de participation des élèves, l'âge, l'année d'études ou l'échantillon au niveau de la classe.

Les regroupements ci-dessus tiennent compte de l'erreur d'échantillonnage et des intervalles de confiance. Les intervalles de confiance des pays et provinces indiqués dans chaque colonne coïncident avec l'intervalle de confiance figurant en tête de chaque colonne.

COMPARAISON DES PROVINCES ET PAYS AVEC L'ENSEMBLE DE L'ONTARIO

ÉPREUVE ÉCRITE :

Sciences de la 7^e année (pourcentage de réponses justes)

Moyenne internationale :	50 %
Moyenne canadienne :	54 %
Moyenne ontarienne :	52 %
Ontario (français) :	45 %
Ontario (anglais) :	52 %

Pays et provinces ayant obtenu des résultats supérieurs à ceux de l'Ontario	Pays et provinces ayant obtenu des résultats semblables à ceux de l'Ontario	Pays et provinces ayant obtenu des résultats inférieurs à ceux de l'Ontario
53,6 % - 61 %	50,7 % - 53,5 %	35 % - 49 %
Singapour Corée Japon Alberta République tchèque Slovaquie* Belgique* (flamand) Angleterre* Hongrie Bulgarie* Pays-Bas* Autriche* Australie*	République slovaque États-Unis* Canada Terre-Neuve Hong Kong Colombie-Britannique Allemagne* Thaïlande* Irlande Ontario (anglais) Suède Nouveau-Brunswick (anglais) Nouvelle-Zélande Norvège Suisse* Fédération russe	Espagne Écosse* Islande France Ontario (français) Belgique (français)* Roumanie* Grèce* Danemark* Iran Lettonie* Portugal Chypre Lituanie* Mexique Colombie*

Remarques :

* Indique que le pays ne s'est pas conformé aux directives concernant les taux de participation des élèves, l'âge, l'année d'études ou l'échantillon au niveau de la classe.

Les regroupements ci-dessus tiennent compte de l'erreur d'échantillonnage et des intervalles de confiance. Les intervalles de confiance des pays et provinces indiqués dans chaque colonne coïncident avec l'intervalle de confiance figurant en tête de chaque colonne.

COMPARAISON DES PROVINCES ET PAYS AVEC L'ENSEMBLE DE L'ONTARIO

ÉPREUVE ÉCRITE :

Sciences de la 8^e année (pourcentage de réponses justes)

Moyenne internationale :	56 %
Moyenne canadienne :	59 %
Moyenne ontarienne :	56 %
Ontario (français) :	49 %
Ontario (anglais) :	56 %

Pays et provinces ayant obtenu des résultats supérieurs à ceux de l'Ontario	Pays et provinces ayant obtenu des résultats semblables à ceux de l'Ontario	Pays et provinces ayant obtenu des résultats inférieurs à ceux de l'Ontario
57 % - 70 %	54,1 % - 56,9 %	27 % - 52 %
Singapour Corée Japon Alberta République tchèque Pays-Bas* Colombie-Britannique Bulgarie* Slovaquie* Autriche Angleterre* Hongrie Belgique* (flamand) Australie* République slovaque Suède Canada	Terre-Neuve Irlande États-Unis* Fédération russe Allemagne* Nouvelle-Zélande Norvège Hong Kong Thaïlande* Nouveau-Brunswick (anglais) Israël* Suisse Ontario (anglais) Espagne Écosse* France	Islande Grèce* Danemark* Belgique (français)* Lettonie Portugal Roumanie* Ontario (français) Lituanie Iran Chypre Koweït* Colombie* Afrique du Sud*

Remarques :

* Indique que le pays ne s'est pas conformé aux directives concernant les taux de participation des élèves, l'âge, l'année d'études ou l'échantillon au niveau de la classe.

Les regroupements ci-dessus tiennent compte de l'erreur d'échantillonnage et des intervalles de confiance. Les intervalles de confiance des pays et provinces indiqués dans chaque colonne coïncident avec l'intervalle de confiance figurant en tête de chaque colonne.

**CE QUE L'OQRE A APPRIS AU SUJET DU RENDEMENT
EN MATHÉMATIQUES : ÉPREUVE ÉCRITE**
(élèves de la 3^e et de la 4^e année, et de la 7^e et de la
8^e année)

(Les résultats globaux en mathématiques figurent dans les tableaux des pages suivantes.)

RÉSULTATS POSITIFS

Les élèves ontariens de la 3^e et de la 4^e année ont obtenu des résultats supérieurs à la moyenne internationale en géométrie.

Les élèves ontariens de la 7^e et de la 8^e année ont obtenu des résultats supérieurs à la moyenne internationale en représentation des données, analyse et probabilité.

RÉSULTATS NÉCESSITANT UNE INTERVENTION

Les élèves ontariens de la 4^e année ont obtenu des résultats se situant au niveau des moyennes canadienne et internationale et les élèves de 3^e année des résultats inférieurs à ces moyennes.

Les élèves ontariens de la 3^e et de la 4^e année ont obtenu des résultats inférieurs à la moyenne internationale au chapitre des nombres entiers, des fractions et de la proportionnalité, des mesures, des estimations et du sens du nombre. Les élèves ontariens de la 3^e année ont également obtenu des résultats inférieurs à la moyenne internationale au chapitre de la représentation des données, analyse et probabilité, et des modèles, relations et fonctions.

Les élèves ontariens de la 7^e et de la 8^e année ont obtenu des résultats semblables à la moyenne internationale et inférieurs à ceux de l'ensemble du Canada.

Les élèves ontariens de la 7^e et de la 8^e année ont obtenu des résultats inférieurs à la moyenne internationale en géométrie, algèbre et mesure.

AUTRES RÉSULTATS

Il n'y a pas de différences statistiquement significatives entre les résultats des élèves ontariens francophones et anglophones de la 3^e, de la 7^e et de la 8^e année.

Il n'y a pas de différences significatives entre les résultats des garçons et ceux des filles.

COMPARAISON DES PROVINCES ET PAYS AVEC L'ENSEMBLE DE L'ONTARIO

ÉPREUVE ÉCRITE :

Mathématiques de la 3^e année (pourcentage de réponses justes)

Moyenne internationale :	47 %
Moyenne canadienne :	47 %
Moyenne ontarienne :	42 %
Ontario (français) :	41 %
Ontario (anglais) :	42 %

Pays et provinces ayant obtenu des résultats supérieurs à ceux de l'Ontario	Pays et provinces ayant obtenu des résultats semblables à ceux de l'Ontario	Pays et provinces ayant obtenu des résultats inférieurs à ceux de l'Ontario
43,4 % - 68 %	40,5 % - 43,3 %	25,8 % - 40,4 %
Corée Japon Singapour Hong Kong République tchèque Alberta États-Unis Irlande Nouveau-Brunswick Canada Angleterre Australie* Autriche* Lettonie* Pays-Bas* Écosse* Slovénie* Hongrie*	Terre-Neuve Colombie-Britannique Ontario (anglais) Ontario (français) Nouvelle-Zélande Thaïlande*	Chypre Portugal Grèce Norvège Islande Iran

Remarques :

* Indique que le pays ne s'est pas conformé aux directives concernant les taux de participation des élèves, l'âge, l'année d'études ou l'échantillon au niveau de la classe.

Les regroupements ci-dessus tiennent compte de l'erreur d'échantillonnage et des intervalles de confiance. Les intervalles de confiance des pays et provinces indiqués dans chaque colonne coïncident avec l'intervalle de confiance figurant en tête de chaque colonne.

COMPARAISON DES PROVINCES ET PAYS AVEC L'ENSEMBLE DE L'ONTARIO

ÉPREUVE ÉCRITE :

Mathématiques de la 4^e année (pourcentage de réponses justes)

Moyenne internationale :	59 %
Moyenne canadienne :	60 %
Moyenne ontarienne :	57 %
Ontario (français) :	54 %
Ontario (anglais) :	57 %

Pays et provinces ayant obtenu des résultats supérieurs à ceux de l'Ontario	Pays et provinces ayant obtenu des résultats semblables à ceux de l'Ontario	Pays et provinces ayant obtenu des résultats inférieurs à ceux de l'Ontario
58,8 % - 77,6 %	55,5 % - 58,7 %	31 % - 55,4 %
Corée Singapour Japon Hong Kong République tchèque Alberta Irlande États-Unis Australie* Autriche* Pays-Bas* Slovénie* Hongrie*	Canada Terre-Neuve Nouveau-Brunswick (anglais) Ontario (anglais) Colombie-Britannique Écosse Angleterre Lettonie* Israël*	Ontario (français) Chypre Norvège Nouvelle-Zélande Grèce Thaïlande* Islande Portugal Iran Koweït*

Remarques :

* Indique que le pays ne s'est pas conformé aux directives concernant les taux de participation des élèves, l'âge, l'année d'études ou l'échantillon au niveau de la classe.

Les regroupements ci-dessus tiennent compte de l'erreur d'échantillonnage et des intervalles de confiance. Les intervalles de confiance des pays et provinces indiqués dans chaque colonne coïncident avec l'intervalle de confiance figurant en tête de chaque colonne.

COMPARAISON DES PROVINCES ET PAYS AVEC L'ENSEMBLE DE L'ONTARIO

ÉPREUVE ÉCRITE :

Mathématiques de la 7^e année (pourcentage de réponses justes)

Moyenne internationale :	49 %
Moyenne canadienne :	52 %
Moyenne ontarienne :	48 %
Ontario (français) :	47 %
Ontario (anglais) :	48 %

Pays et provinces ayant obtenu des résultats supérieurs à ceux de l'Ontario	Pays et provinces ayant obtenu des résultats semblables à ceux de l'Ontario	Pays et provinces ayant obtenu des résultats inférieurs à ceux de l'Ontario
49,9 % - 73 %	46,6 % - 49,8 %	26 % - 44 %
Singapour Japon Corée Hong Kong Belgique (flamand)* République tchèque Autriche* Bulgarie* Pays-Bas* Belgique (français) Alberta République slovaque Hongrie Irlande Slovénie* Suisse* Fédération suisse Canada Australie*	Thaïlande* France Allemagne* États-Unis* Colombie-Britannique Ontario (anglais) Nouveau-Brunswick (anglais) Terre-Neuve Angleterre* Suède Ontario (français) Nouvelle-Zélande	Danemark* Écosse* Norvège Lettonie* Islande Roumanie* Espagne Chypre Grèce* Lituanie* Portugal Iran Mexique Colombie*

Remarques :

* Indique que le pays ne s'est pas conformé aux directives concernant les taux de participation des élèves, l'âge, l'année d'études ou l'échantillon au niveau de la classe.

Les regroupements ci-dessus tiennent compte de l'erreur d'échantillonnage et des intervalles de confiance. Les intervalles de confiance des pays et provinces indiqués dans chaque colonne coïncident avec l'intervalle de confiance figurant en tête de chaque colonne.

COMPARAISON DES PROVINCES ET PAYS AVEC L'ENSEMBLE DE L'ONTARIO

ÉPREUVE ÉCRITE :

Mathématiques de la 8^e année (pourcentage de réponses justes)

Moyenne internationale :	55 %
Moyenne canadienne :	59 %
Moyenne ontarienne :	54 %
Ontario (français) :	54 %
Ontario (anglais) :	54 %

Pays et provinces ayant obtenu des résultats supérieurs à ceux de l'Ontario	Pays et provinces ayant obtenu des résultats semblables à ceux de l'Ontario	Pays et provinces ayant obtenu des résultats inférieurs à ceux de l'Ontario
55,2 % - 79 %	52,7 % - 55,1 %	24 % - 51 %
Singapour Japon Corée Hong Kong Belgique (flamand)* République tchèque Colombie-Britannique République slovaque Suisse Autriche* Hongrie France Slovaquie* Alberta Fédération russe Pays-Bas* Bulgarie* Canada Irlande Belgique (français)* Australie*	Thaïlande* Israël* Terre-Neuve Suède Ontario (anglais) Ontario (français) Nouveau-Brunswick (anglais) Allemagne* Nouvelle-Zélande Norvège Angleterre* États-Unis* Danemark Écosse*	Lettonie Espagne Islande Grèce* Roumanie* Lituanie Chypre Portugal Iran Koweït* Colombie* Afrique du Sud*

Remarques :

* Indique que le pays ne s'est pas conformé aux directives concernant les taux de participation des élèves, l'âge, l'année d'études ou l'échantillon au niveau de la classe.

Les regroupements ci-dessus tiennent compte de l'erreur d'échantillonnage et des intervalles de confiance. Les intervalles de confiance des pays et provinces indiqués dans chaque colonne coïncident avec l'intervalle de confiance figurant en tête de chaque colonne.

CE QUE L'OQRE A APPRIS AU SUJET DU RENDEMENT AUX ÉPREUVES PRATIQUES/PERFORMANCE (Élèves de la 4^e et de la 8^e année)

(Les résultats globaux des évaluations des épreuves pratiques/performance figurent aux tableaux des pages suivantes.)

RÉSULTATS POSITIFS

Les élèves francophones et anglophones de la 4^e et de la 8^e année ont atteint des résultats équivalents aux moyennes canadienne et internationale pour toutes les épreuves.

Les élèves ontariens de la 4^e et de la 8^e année ont obtenu des résultats relativement bons aux épreuves comportant des mesures, l'utilisation de matériel et d'équipement mathématiques et scientifiques, et la résolution de problèmes courants.

RÉSULTATS NÉCESSITANT UNE INTERVENTION

Les élèves ontariens de la 4^e et de la 8^e année, comme ceux de nombreux autres pays, semblaient avoir des habiletés en communication écrite relativement faibles en mathématiques et en sciences; ils avaient des difficultés à donner des descriptions de cheminements et de tendances, à expliquer leurs conclusions et à formuler des règles générales pour résumer leurs résultats.

AUTRES RÉSULTATS

Alors que le pourcentage de réponses justes pour les élèves ontariens anglophones de la 4^e et de la 8^e année était légèrement supérieur à celui des élèves francophones, l'écart était nul lorsqu'on tient compte de l'erreur type sur la mesure et des intervalles de confiance.

Dans l'ensemble, il n'y a pas de différences significatives entre les résultats des garçons et ceux des filles.

COMPARAISONS DES PROVINCES ET PAYS AVEC L'ENSEMBLE DE L'ONTARIO

ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE

Élèves de 4^e année (pourcentage de réponses justes)

Moyenne internationale :	40 %
Moyenne canadienne :	45 %
Moyenne ontarienne :	42 %
Ontario (français) :	39 %
Ontario (anglais) :	42 %

Pays et provinces ayant obtenu des résultats supérieurs à ceux de l'Ontario	Pays, provinces ayant obtenu des résultats semblables à ceux de l'Ontario	Pays, provinces ayant obtenu des résultats inférieurs à ceux de l'Ontario
	38,8 % - 45,2 %	27,2 % - 38,7 %
	Canada Ontario (anglais) Ontario (français) Nouvelle-Zélande Iran Slovénie* Australie* Hong Kong* États-Unis*	Chypre Portugal

Remarques :

* Indique que le pays, la province ne s'est pas conformé aux directives concernant les taux de participation des élèves, l'âge, l'année ou l'échantillon à l'échelle de la classe.

Les regroupements ci-dessus tiennent compte de l'erreur d'échantillonnage et des intervalles de confiance. Les intervalles de confiance des pays/provinces indiqués dans chaque colonne coïncident avec l'intervalle de confiance figurant en tête de chaque colonne.

COMPARAISON DES PAYS AVEC L'ENSEMBLE DE L'ONTARIO

ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE

Élèves de la 8^e année (pourcentage de réponses justes)

Moyenne internationale :	59 %
Moyenne canadienne :	60 %
Moyenne ontarienne :	60 %
Ontario (français) :	58 %
Ontario (anglais) :	60 %

Pays et provinces ayant obtenu des résultats supérieurs à ceux de l'Ontario	Pays et provinces ayant obtenu des résultats semblables à ceux de l'Ontario	Pays et provinces ayant obtenu des résultats inférieurs à ceux de l'Ontario
61,5 % - 74,4 %	58,6 % - 61,4 %	35,4 % - 58,5 %
Singapour Suisse Suède Australie* Angleterre*	Écosse Norvège République tchèque Canada Ontario (anglais) Ontario (français) Nouvelle-Zélande Pays-Bas* Roumanie* Slovénie*	Espagne Iran Portugal Chypre États-Unis* Colombie*

Remarques :

* Indique que le pays ne s'est pas conformé aux directives concernant les taux de participation des élèves, l'âge, l'année d'études ou l'échantillon au niveau de la classe.

Les regroupements ci-dessus tiennent compte de l'erreur d'échantillonnage et des intervalles de confiance. Les intervalles de confiance des pays et provinces indiqués dans chaque colonne coïncident avec l'intervalle de confiance figurant en tête de chaque colonne.

CE QUE L'OQRE A APPRIS AU SUJET DU CONTEXTE D'APPRENTISSAGE

RÉSULTATS NÉCESSITANT UNE INTERVENTION

Lorsque le temps en salle de classe a été comptabilisé pour les divers éléments du programme d'études ontarien en mathématiques, on a constaté, tant pour les élèves de la 7^e année que de la 8^e année, que près de la moitié du temps de classe était consacré à du contenu ne figurant pas dans l'évaluation de la TEIMS.

L'ordinateur ne sert pas beaucoup en mathématiques et en sciences dans les écoles canadiennes.

Les enseignantes et les enseignants des pays et provinces ayant obtenu des niveaux de performance élevés passaient beaucoup plus de temps à enseigner les sciences et accordaient plus d'importance aux devoirs et aux différentes formes d'évaluation que les enseignantes et les enseignants ontariens. Les élèves des pays et provinces hautement performants consacraient beaucoup plus de temps aux sciences pendant les heures de classe et à la maison. Le temps que les enseignantes et les enseignants ontariens consacraient aux différents sujets et domaines de mathématiques variait beaucoup.

Les critères d'admission aux programmes de formation des enseignantes et des enseignants en Ontario ne comportaient que peu de cours de mathématiques et de sciences de niveau secondaire; pour s'inscrire dans des programmes plus avancés, il n'y avait pratiquement aucune exigence préalable en mathématiques ou en sciences.

AUTRES RÉSULTATS

Les provinces et pays qui avaient obtenu des niveaux supérieurs de performance avaient également des exigences bien précises pour le programme d'études élémentaire de sciences quant au temps de classe consacré à l'enseignement et à l'évaluation des sujets.

On a constaté une forte corrélation positive entre le rendement des élèves en mathématiques et en sciences et les éléments suivants :

- Nombre de livres à la maison;
- Objets tels que calculatrice, ordinateur, bureau et dictionnaires à la maison;
- Une attitude positive à l'égard des mathématiques et des sciences de la part des élèves, de leurs amis et parents.

CE QUE L'OQRE A APPRIS AU SUJET DE L'ATTITUDE ET DU COMPORTEMENT DES ÉLÈVES

RÉSULTATS POSITIFS

Les élèves canadiens de la 3^e et de la 4^e année ainsi que de la 7^e et de la 8^e année avaient une attitude positive à l'égard des mathématiques et des sciences et considèrent ces matières importantes.

- Les élèves de la 3^e et de la 4^e année ainsi que de la 7^e et de la 8^e année ont indiqué qu'elles et ils aimaient les mathématiques (89 % et 74 % respectivement) et les sciences (80 % et 72 % respectivement);
- Pratiquement tous les élèves de la 3^e et de la 4^e année ainsi que de la 7^e et de la 8^e année ont indiqué qu'il est important de réussir en mathématiques (97 % et 95 % respectivement) et en sciences (95 % et 80 % respectivement).

RÉSULTATS NÉCESSITANT UNE INTERVENTION

41 % des élèves canadiens de la 7^e et de la 8^e année ont indiqué qu'ils trouvaient les sciences ennuyeuses, pourcentage plus élevé que pour la plupart des autres pays.

AUTRES RÉSULTATS

Les élèves canadiens de la 3^e et de la 4^e année ainsi que de la 7^e et de la 8^e année ont indiqué qu'ils étaient bons en mathématiques (94 % et 84 % respectivement) et en sciences (88 % et 82 % respectivement).

SUIVI SUGGÉRÉ POUR LES PROGRAMMES DU PREMIER CYCLE ET DU CYCLE INTERMÉDIAIRE

Les mesures suggérées ci-dessous peuvent être mises en oeuvre dès maintenant par les directions d'école, les enseignantes, les enseignants, les élèves et les conseils scolaires de l'Ontario. Elles sont basées sur les résultats du PIRS et de la TEIMS et peuvent servir d'appui pour discuter et planifier chaque programme de premier cycle et de cycle intermédiaire de la province.

La dernière section du présent rapport contient des recommandations relatives aux politiques et aux recherches qui nécessiteront une certaine période de mise en œuvre et diverses mesures de la part des nombreux groupes et organismes du milieu de l'éducation ontarien.

1. Que les enseignantes et les enseignants consacrent régulièrement plus de temps aux activités se rapportant aux mathématiques et aux sciences.
2. Que les enseignantes et les enseignants étudient de près leur programme en ce qui concerne les attentes en mathématiques et en sciences et assurent l'alignement curriculaire avec le programme-cadre provincial.
3. Que les conseils scolaires mettent sur pied des programmes de perfectionnement professionnel portant sur l'enseignement et l'évaluation des mathématiques et des sciences.
4. Que les conseils scolaires fassent l'inventaire de toutes les ressources en matière de mathématiques et de sciences dont disposent les écoles et s'assurent que chaque membre du personnel enseignant y ait accès.
5. Que les enseignantes et les enseignants portent une attention particulière aux applications pratiques des concepts mathématiques et scientifiques.
6. Que les enseignantes, les enseignants, les administratrices et les administrateurs profitent de toutes les occasions de sensibiliser les adultes au fait que l'enseignement des sciences exige un esprit curieux et l'emploi de méthodes de recherche appropriées, ainsi que des renseignements factuels.
7. Que les enseignantes et les enseignants, ainsi que les parents, encouragent les élèves à participer à des activités de mathématiques et de sciences en dehors des heures de classe.

Des mesures propres à la population de langue française de l'Ontario seront présentées dès que l'analyse des résultats francophones commanditée par l'OQRE sera terminée.

RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

Le mandat de l'OQRE consiste essentiellement à recommander des modifications qui aideront à améliorer l'apprentissage chez les élèves qui fréquentent les écoles ontariennes. Les recommandations dont les enseignantes, les enseignants et les parents devront tenir compte immédiatement sont présentées à la fin de chacune des sections précédentes. Les recommandations qui suivent reposent sur toutes les évaluations dont il a été question dans le présent document et sur les recherches pertinentes. Elles visent des modifications systémiques plus générales et à long terme. Les faits sur lesquels reposent les présentes recommandations exigent des mesures radicales.

LES ÉCOLES DE LANGUE FRANÇAISE : Une nouvelle approche

Après avoir étudié les résultats des évaluations à l'échelle locale, nationale et internationale et avoir rassemblé beaucoup d'informations sur la profession enseignante, l'organisation scolaire, le soutien parental, le curriculum, la formation des enseignantes et des enseignants, nous avons formulé nos recommandations sous les titres suivants :

- /// adopter une approche collective et concertée
- /// créer une culture de l'évaluation
- /// renforcer les compétences en enseignement et en évaluation
- /// mettre l'accent sur le curriculum
- /// favoriser l'apprentissage chez les élèves
- /// communiquer et interpréter les conclusions des évaluations.

L'OQRE a pris connaissance des progrès accomplis par les élèves des écoles de langue française dans certains domaines et il s'en réjouit. L'OQRE demeure cependant préoccupé par des résultats qui ne répondent toujours pas aux attentes de la communauté de langue française et, encore trop souvent, n'atteignent pas les normes provinciales, nationales et internationales.

Bien que les recommandations de l'OQRE à l'intention des écoles de langue française ressemblent en plusieurs points aux recommandations pour les écoles de langue anglaise, une nouvelle approche s'impose; une approche collective et concertée qui fait appel aux ressources communes et aux nouvelles réalités de la communauté scolaire de langue française de l'Ontario.

DOUZE CONSEILS SCOLAIRES DE DISTRICT DE LANGUE FRANÇAISE: UNE NOUVELLE RÉALITÉ, UNE NOUVELLE OPPORTUNITÉ

En 1997, le gouvernement ontarien a reconnu le besoin et le droit des francophones de l'Ontario de gérer toutes leurs écoles élémentaires et secondaires. Le 1^{er} janvier 1998, toutes les écoles élémentaires et secondaires de langue française de la province seront gérées par douze conseils scolaires de district de langue française. L'OQRE est d'avis que ces nouveaux conseils scolaires pourront et devront jouer un rôle de premier plan pour assurer d'une part l'amélioration de la qualité de l'éducation et d'autre part la responsabilité à l'atteinte des résultats.

La présence de ces douze conseils scolaires fournira une occasion unique de faire appel aux ressources et aux énergies collectives de la communauté de langue française dans la poursuite des résultats visés.

Il est à noter que la population francophone de l'Ontario s'élève à plus de 500 000, donc est aussi importante en nombre que deux provinces et deux territoires canadiens. Elle compte environ 100 000 élèves fréquentant les écoles élémentaires et secondaires.

Elle a déjà accès aux composantes essentielles d'un système scolaire, entre autres des collèges communautaires de langue française, des universités bilingues, une faculté d'éducation et une École des Sciences de l'Éducation, des centres de recherche et de leadership, un organisme d'élaboration de matériel pédagogique, des centres de formation pédagogique, des associations d'enseignantes et d'enseignants, de parents, d'élèves et d'administrations scolaires. Sa population scolaire est cependant répartie sur un vaste territoire et se retrouve souvent noyée dans une communauté majoritaire de langue anglaise.

Devant l'ampleur de la tâche et le besoin d'avoir accès à toutes les ressources disponibles, l'OQRE recommande un effort collectif et concerté des douze conseils scolaires de district de langue française pour assurer un suivi efficace au présent rapport.

Cette approche collective et concertée a déjà fait ses preuves. En effet, depuis plusieurs années, sous l'égide des services consultatifs de langue française, les écoles de langue française de l'Ontario ont entrepris plusieurs projets dont un projet ciblé sur l'enseignement des mathématiques au palier élémentaire. Les efforts soutenus et les améliorations apportées au matériel pédagogique et à la formation des enseignantes et des enseignants ont porté fruit.

Lors de certaines évaluations récentes en mathématiques, les élèves ont atteint un meilleur degré de performance par rapport aux évaluations antérieures, même s'il y a évidemment place à amélioration. Cette approche concertée,

ayant faite ses preuves devrait dorénavant servir de modèle aux conseils scolaires de district et aux divers organismes de langue française.

En 1998, la présence et le dynamisme des conseils scolaires de district ne sauront que renforcer la capacité d'action collective et favoriser sans doute des progrès encore plus marqués.

L'OQRE est d'avis que les douze conseils scolaires de district de langue française devront recevoir le mandat clair d'effectuer les changements qui s'imposent et de prendre en charge la responsabilité des résultats atteints, conjointement avec le ministère de l'Éducation et de la Formation et les agences provinciales, telles que l'Ordre des enseignantes et des enseignants, l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation et l'association des enseignantes et enseignants.

Le Ministère et ses agences doivent à leur tour fournir un appui et un encouragement soutenus aux efforts collectifs et individuels des conseils scolaires de district de langue française.

ADOPTER UNE APPROCHE COLLECTIVE ET CONCERTÉE

L'OQRE recommande :

- 1 Que les douze conseils scolaires de district de langue française organisent et président un forum provincial dès le début de l'année 1998 dans le but :
 - /// d'étudier ce rapport, ses conclusions et ses recommandations;
 - /// d'adopter un plan d'action collectif et concerté pour améliorer la qualité de l'éducation dans les écoles de langue française;
 - /// de faire des recommandations à tous les secteurs de la communauté scolaire quant à leur rôle et leur appui au sein du plan d'action collectif.

- 2 Que le forum assure la participation active des groupes suivants :
 - /// toutes les présidences des conseils scolaires de district de langue française;
 - /// toutes les directions générales des conseils scolaires de district de langue française;
 - /// des représentantes et représentants
 - des enseignantes et des enseignants et de leur association
 - des conseillères et conseillers scolaires et de leurs associations
 - des parents et de leur association
 - des élèves et de leur association
 - des conseils d'écoles
 - des directions d'école
 - des agentes et des agents de supervision
 - des membres de la communauté
 - culturelle
 - d'affaires
 - de minorité raciale
 - ethnoculturelle
 - du ministère de l'Éducation et de la Formation
 - des Réseaux de formation
 - des Services consultatifs de langue française
 - de l'Office de la qualité de la responsabilité en éducation
 - de l'Ordre des enseignantes et des enseignants
 - du Centre de recherche en éducation franco-ontarienne
 - du Centre de leadership en éducation
 - du Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques
 - de l'Institut des études pédagogiques
 - de la faculté et l'École des Sciences de l'Éducation
 - des universités bilingues
 - des collèges communautaires de langue française
 - d'autres représentantes et représentants appropriés au besoin.

- 3 Que le forum adopte un mécanisme pour évaluer et rendre compte des progrès du plan d'action et des résultats atteints.

- 4 Que le ministère de l'Éducation et de Formation encourage la mise sur pied du forum et la mise en oeuvre du plan d'action particulièrement dans les domaines suivants :
- /// la programmation
 - /// l'élaboration de matériel pédagogique
 - /// la recherche et le développement
 - /// la formation pédagogique en situation minoritaire
 - /// l'évaluation du plan d'action et de l'atteinte des résultats
- 5 Que l'Ordre des enseignantes et des enseignants, en étroite collaboration avec l'Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens (AEFO), encourage la mise en oeuvre du plan d'action particulièrement dans les domaines suivants :
- /// l'identification des besoins et des carences de formation pédagogique et de développement professionnel dans le cadre
 - du plan d'action provincial
 - des plans d'action des conseils scolaires
 - des plans d'action des écoles
 - /// l'élaboration de méthodes innovatrices et efficaces pour le perfectionnement des programmes de formation pédagogique et de développement professionnel pour les enseignantes et les enseignants des écoles de langue française dans toutes les régions de la province.

CRÉER UNE CULTURE DE L'ÉVALUATION

Les enseignantes et les enseignants ainsi que les parents devraient considérer les évaluations comme des composantes intégrales et naturelles de l'apprentissage.

Une perspective dynamique de l'évaluation se décrit comme suit :

- ✍ les critères d'évaluation sont clairement exposés et comportent de nombreux exemples de ce qu'est un bon travail;
- ✍ on se sert de l'évaluation pour renforcer l'apprentissage chez les élèves;
- ✍ les élèves apprennent à évaluer la qualité de leur travail avec précision.

Pour promouvoir cette perspective et créer une culture de l'évaluation, il est recommandé :

6. Que les parents, les enseignantes et les enseignants étudient les résultats qu'ont obtenus les élèves à l'évaluation de l'OQRE en plus des informations recueillies lors de l'évaluation faite en salle de classe afin de mieux comprendre le rendement des élèves et d'élaborer des plans d'apprentissage individuels.
7. Que les écoles et les conseils scolaires de district de langue française, en consultation avec les enseignantes, les enseignants, les parents et la communauté, présentent leurs réactions à l'évaluation à grande échelle en établissant des plans d'action et en les révisant régulièrement.
8. Que les facultés d'éducation, l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, l'AEFO et les conseils scolaires se donnent comme priorité d'aider le personnel enseignant à mettre au point une gamme complète de stratégies d'évaluation et à acquérir les compétences nécessaires pour interpréter et exploiter les résultats en vue de l'amélioration des programmes.
9. Que l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario inclue dans ses normes d'exercice de la profession la responsabilité d'entreprendre des évaluations efficaces.
10. Que les enseignantes et les enseignants intègrent au moment opportun des stratégies d'évaluation dans leurs activités en salle de classe afin de déterminer où se situent les élèves dans leur apprentissage ainsi que l'étape à suivre.
11. Que les administratrices et les administrateurs des écoles et du système scolaire encouragent les enseignantes et les enseignants à adopter des méthodes d'évaluation axées sur le travail d'équipe.
12. Que les conseils scolaires de district de langue française en collaboration avec le ministère de l'Éducation et de la Formation mettent au point des ressources en évaluation qui comprennent diverses méthodes, représentent des attentes précises et renforcent l'apprentissage chez les élèves dans tous les domaines du curriculum de l'Ontario.

13. Que le ministère de l'Éducation et de la Formation établisse des objectifs d'amélioration en ce qui concerne les normes provinciales et affecte les ressources appropriées pour atteindre ces objectifs.
14. Que le ministère de l'Éducation et de la Formation inclue les sciences au prochain programme d'évaluation provinciale.

RENFORCER LES COMPÉTENCES EN ENSEIGNEMENT ET EN ÉVALUATION

Les exigences en matière d'évaluation dans les écoles sont devenues plus complexes. À la différence de la plupart des autres aspects du travail des enseignantes et des enseignants, l'évaluation est un domaine dans lequel le personnel enseignant dans son ensemble n'a eu que très peu de formation. Celle qu'il a reçue ne s'applique souvent pas à ses responsabilités réelles en matière d'évaluation et de communication des résultats. Pour parvenir à améliorer l'enseignement et l'apprentissage, il est indispensable que le perfectionnement professionnel porte sur l'évaluation efficace en salle de classe.

Pour aider à améliorer les compétences en enseignement et en évaluation, il est recommandé :

15. Que l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario ainsi que les facultés d'éducation revoient leurs politiques relatives aux programmes de formation des enseignantes et des enseignants du palier élémentaire pour s'assurer que toutes et tous ont suivi des cours qui les préparent à enseigner et évaluer les mathématiques et les sciences.
16. Que l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario ainsi que les facultés d'éducation mettent l'accent sur les compétences liées à l'enseignement et à l'évaluation des mathématiques et des sciences dans le cadre des programmes de formation initiale des enseignantes et des enseignants du palier élémentaire.
17. Que les conseils scolaires de district de langue française et les facultés d'éducation, avec l'appui de l'AEFO, fournissent au personnel enseignant une formation en cours d'emploi portant sur l'enseignement et l'évaluation des mathématiques et des sciences, et que cette formation soit reconnue par l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario.
18. Que l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, dans son processus de certification et que les facultés d'éducation, dans leurs programmes de formation des enseignantes et des enseignants, mettent l'accent sur l'évaluation du rendement des élèves.
19. Que les conseils scolaires de district de langue française, en collaboration avec les facultés d'éducation et avec l'appui de l'AEFO, offrent une formation professionnelle continue pour les enseignantes et les enseignants associés qui travaillent avec des stagiaires.

20. Que l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, par l'attribution de crédits et d'autres moyens, reconnaisse la valeur professionnelle que revêt la participation des enseignantes et des enseignants à des programmes d'évaluation à grande échelle (p. ex., la préparation d'instruments et de grilles d'évaluation, la mise à l'essai, la notation et la préparation de rapports).
21. Que les conseils scolaires de district de langue française, les facultés d'éducation et l'AEFO entreprennent des recherches dans les écoles et les salles de classe afin de déterminer quels changements dans les pratiques d'organisation, d'instruction et d'évaluation ont des répercussions positives sur l'enseignement et l'apprentissage.

METTRE L'ACCENT SUR LE CURRICULUM

Le curriculum est à la base de l'enseignement, des ressources, des évaluations et des activités en salle de classe. Il représente également les attentes de la société.

Pour aider à se centrer sur le curriculum, il est recommandé :

22. Que le ministère de l'Éducation et de la Formation stabilise le nouveau curriculum de l'Ontario afin que les enseignantes, les enseignants et les directions d'école aient la possibilité de le mettre en application.
23. Que les conseils scolaires de district de langue française avec l'appui et la collaboration du ministère de l'Éducation et de la Formation crée les ressources et le matériel nécessaires pour mettre pleinement en application le curriculum de l'Ontario.
24. Que le ministère de l'Éducation et de la Formation en collaboration avec les conseils scolaires de district de langue française fixent des normes minimales pour l'affectation du temps de classe à l'enseignement et à l'évaluation de la lecture, de l'écriture, des mathématiques et des sciences dans les écoles élémentaires.
25. Que les enseignantes et les enseignants examinent le temps que les élèves consacrent aux tâches en salle de classe par rapport à leur rendement afin de garantir la meilleure utilisation possible de la journée scolaire.
26. Que le ministère de l'Éducation et de la Formation continue à étudier les orientations du curriculum dans d'autres pays, provinces et territoires, et continue à participer aux études et aux évaluations nationales et internationales qui apportent des perspectives nouvelles sur le curriculum de l'Ontario et sur la manière d'améliorer le rendement des élèves.
27. Que les enseignantes et les enseignants portent une attention particulière au curriculum afin de planifier et de revoir leur enseignement et d'élaborer des stratégies d'évaluation en salle de classe.
28. Que les facultés d'éducation et l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario veillent à ce que leurs programmes de formation initiale et en cours d'emploi accordent l'attention appropriée au contenu et à la séquence du curriculum.

FAVORISER L'APPRENTISSAGE CHEZ LES ÉLÈVES

*«Il est prouvé que les
toutes premières
années de scolarité, y
compris les
programmes
d'éducation préscolaire
et d'intervention
précoce au palier
primaire, sont d'une
importance cruciale non
seulement pour
l'éducation de base,
mais aussi pour
l'éducation aux paliers
plus avancés, en
particulier pour ce qui
est des enfants
défavorisés.»
OCDE
Automne 1997*

L'apprentissage chez les élèves est un processus complexe qui peut subir l'influence de nombreux facteurs, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'école. De meilleurs résultats scolaires sont atteints lorsque les élèves et leurs parents ont une attitude positive et pensent avoir un certain contrôle sur leur apprentissage et leur succès à l'école. Lorsque les élèves sont placés devant des tâches complexes et significatives, elles et ils acquièrent la motivation nécessaire pour s'investir dans leurs études. Des facteurs comme les méthodes d'enseignement, l'expérience du personnel enseignant, l'ambiance scolaire et les attentes fixées par le curriculum influent également sur le rendement des élèves. En outre, un grand nombre d'entre elles et eux n'ont malheureusement pas accès en dehors de l'école au genre de soutien qui pourrait contribuer à leur apprentissage.

Pour favoriser l'apprentissage des élèves, il est recommandé :

29. Que le ministère de l'Éducation et de la Formation examine sa politique et améliore ses programmes d'éducation à la petite enfance en Ontario.
30. Que les conseils scolaires de district de langue française continuent à améliorer, augmenter et enrichir leurs programmes d'éducation à la petite enfance.
31. Que les enseignantes, les enseignants et les directions d'école offrent des occasions d'apprentissage plus variées et plus pertinentes en faisant participer les membres de la communauté aux activités scolaires.
32. Que les enseignantes, les enseignants et les directions d'école profitent de toute occasion pour montrer aux élèves et aux parents que l'effort et la motivation sont des éléments clés du succès des élèves.
33. Que les enseignantes et les enseignants se servent des grilles d'évaluation et d'exemples concrets de travail excellent lorsqu'elles et ils expliquent aux élèves les activités prévues.
34. Que les directions d'école, en collaboration avec les enseignantes et les enseignants, supervisent le programme quotidien en salle de classe et porte une attention particulière au niveau de participation et de motivation des élèves.
35. Que les directions d'école, les enseignantes et les enseignants, en collaboration avec les parents et les conseils d'école, offrent aux élèves le plus d'occasions possible de se servir de l'ordinateur comme outil d'apprentissage dans leurs salles de classe et ailleurs dans la communauté.
36. Que les enseignantes et les enseignants continuent à chercher des moyens efficaces de déterminer les points forts et les points faibles de la performance des élèves et à cibler l'enseignement sur chaque élève et sur des groupes d'élèves.
37. Que les conseils scolaires de district de langue française et les enseignantes et les enseignants continuent à surveiller les progrès des élèves en difficulté

et des élèves inscrits aux programmes actualisation linguistique et perfectionnement du français (ALF/PDF) pour juger dans quelle mesure elles et ils se rapprochent des normes.

38. Que les enseignantes et les enseignants montrent aux élèves la façon d'évaluer leur travail et leur fournissent de nombreuses occasions de le faire.
39. Que les directions d'école, les enseignantes, les enseignants, les administratrices et les administrateurs des conseils scolaires de district de langue française examinent les programmes de mathématiques afin d'encourager l'adoption d'une attitude plus positive envers cette matière.
40. Que le ministère de l'Éducation et de la Formation fournisse un encouragement soutenu aux conseils scolaires de district de langue française dans des recherches importantes portant sur l'animation culturelle et d'autres moyens d'augmenter l'appui de toute la communauté ontarienne à l'apprentissage au sein des écoles de langue française en milieu minoritaire.

COMMUNIQUER ET INTERPRÉTER LES CONCLUSIONS DES ÉVALUATIONS

C'est la première fois à l'élémentaire que tous les élèves d'une même année d'études, en l'occurrence la 3^e année, participent à une évaluation provinciale. Cette expérience peut aider quiconque est impliqué en éducation à tirer des leçons judicieuses de ces données et à les utiliser pour améliorer l'enseignement et l'apprentissage.

«Il ne faut jamais perdre de vue que la situation d'évaluation est en fait un scénario élaboré dans le but de faire apparaître des indices témoignant des apprentissages réalisés par les élèves et qu'une démarche d'évaluation devrait toujours être motivée par la nécessité de recueillir l'information en vue d'éclairer une décision.»
Renée Forgette-Giroux
Marielle Simon
Micheline Bercier-Larivière
Sandra Dolgos,
1997

Les évaluations à grande échelle fournissent des données qui peuvent être extrêmement précieuses si elles sont interprétées correctement. Les résultats des évaluations à grande échelle devraient appuyer la prise de décisions. Cependant, il faut prendre garde de ne pas tirer de conclusions trop hâtives et demeurer prudent lorsque l'on compare les conseils scolaires et les écoles à partir d'une seule évaluation, si bien conçue soit-elle.

Les résultats des évaluations fournissent un point de départ à une sérieuse réflexion. En fait, ils suscitent souvent des questions qu'il faut analyser plus à fond avant de prendre des décisions; par exemple :

- «Quel est l'impact de la situation minoritaire sur l'apprentissage des francophones?»
- «Y a-t-il des différences entre les résultats des garçons et ceux des filles?»
- «Quelle est l'influence des différentes stratégies d'enseignement utilisées en salle de classe?»
- «Quel est l'impact des divergences régionales?»
- «Quelle est la relation entre la pauvreté et le rendement scolaire en Ontario?»

Pour aider à établir une littératie en évaluation et créer un climat propice à l'analyse critique parmi les éducatrices, les éducateurs et la communauté, il est recommandé :

41. Que les conseils scolaire de langue française, en étroite collaboration avec le ministère de l'Éducation et de la Formation, les facultés d'éducation et l'AEFO entreprennent des études plus poussées sur les conclusions tirées de ces évaluations.
42. Que les conseils scolaires de district de langue française et les écoles continuent à identifier les facteurs scolaires et communautaires qui influent directement sur le rendement de leurs élèves.
43. Que le ministère de l'Éducation et de la Formation, les conseils scolaires de district de langue française et les écoles communiquent aux parents et à la collectivité dans son ensemble les objectifs de l'évaluation, les attentes auprès des élèves, la qualité du travail des élèves et la manière dont l'école et la famille appuient l'apprentissage.
44. Que le dialogue au sujet du rendement et des stratégies d'amélioration se poursuive au sein des écoles, des conseils scolaires et de la province.

RESPONSABILITÉS DE L'OQRE

L'OQRE reconnaît que lui revient la responsabilité d'expliquer clairement la valeur des évaluations et de promouvoir un usage approprié des résultats.

L'OQRE vise les objectifs suivants :

1. Mettre au point un programme provincial d'indicateurs prévoyant un contexte plus large pour communiquer les résultats du rendement des élèves et pour évaluer la qualité du système scolaire en Ontario.
2. Continuer à entreprendre des recherches à court et à long terme en collaboration avec des institutions et des organismes afin d'identifier les facteurs qui influent sur le rendement des élèves.
3. Continuer à partager les connaissances et les informations au sujet des bonnes pratiques d'évaluation avec les conseils scolaires de district de langue française.
4. Continuer à offrir des évaluations provinciales de première qualité qui pourront servir de modèles aux enseignantes et aux enseignants et fournir aux conseils scolaires des recommandations de suivis.
5. Continuer à obtenir les réactions des éducatrices, des éducateurs et des parents au sujet des processus d'évaluation de l'OQRE afin d'aider à planifier les évaluations futures.
6. Continuer à faire participer le plus grand nombre possible d'enseignantes et d'enseignants aux activités en matière d'élaboration, de mise à l'essai, de formation et de notation ayant trait aux évaluations provinciales.
7. Fournir toute une gamme de données, y compris des informations socio-économiques et des facteurs régionaux particuliers, qui accompagneront les résultats des évaluations futures.
8. Continuer à donner aux parents des informations détaillées au sujet du rendement de leur enfant.
9. Continuer à collaborer étroitement avec les conseils scolaires de district de langue française pour identifier les facteurs clés qui influent sur la qualité de l'apprentissage en français dans divers contextes sociaux, linguistiques et culturels.

10. Continuer à participer aux évaluations nationales et internationales en vue :
- de faciliter l'accès à une plus grande gamme de ressources et d'expertise d'évaluation en français
 - de développer et de diffuser du matériel d'évaluation en langue française au plan national et international et de favoriser la formation de spécialistes en évaluation.
11. Continuer à développer des liens de communication efficaces avec les conseils scolaires de district de langue française et l'association des enseignantes et enseignants (AEFO) conformément à une des valeurs de l'Office d'offrir des programmes et services de qualité équivalente en français et en anglais.

ANNEXE A

L'OFFICE DE LA QUALITÉ ET DE LA RESPONSABILITÉ EN ÉDUCATION (OQRE)

NOTRE MISSION

L'OQRE a pour mission de rehausser le niveau de la responsabilité et de contribuer à accentuer la qualité de l'éducation en Ontario.

NOTRE MANDAT

De par la loi, l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation a pour mandat¹ de rendre compte et de présenter des recommandations à la collectivité et au ministre de l'Éducation et de la Formation sur :

- /// la qualité et l'efficacité de l'enseignement élémentaire et secondaire en Ontario, et;
- /// la responsabilité des conseils scolaires de l'Ontario à la collectivité.

NOS VALEURS DE BASE

L'OQRE attache une importance primordiale au bien-être des apprenantes et des apprenants et ce, avant tout autre intérêt.

L'OQRE n'attache de l'importance qu'aux données susceptibles d'engendrer des améliorations et des changements constructifs dans l'enseignement et l'apprentissage.

L'OQRE reconnaît l'engagement et le savoir-faire des éducatrices et des éducateurs de l'Ontario et veille à les inclure dans toutes ses activités.

L'OQRE attache de l'importance à la prestation de ses programmes et services en assurant la même qualité en français et en anglais.

1 *Projet de loi 30, chapitre 11, Loi créant l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation et modifiant la Loi sur l'éducation en ce qui concerne l'évaluation du rendement scolaire. Juin 1996.*

NOS RÉSULTATS VISÉS

Pour s'acquitter de sa mission et de son mandat, l'OQRE prendra les mesures suivantes :

- /// élaborer et mettre en œuvre un programme exhaustif d'évaluation du rendement des élèves;
- /// guider la participation de l'Ontario à des évaluations nationales et internationales et aux travaux sur les indicateurs;
- /// élaborer et mettre en œuvre un programme provincial d'indicateurs de la qualité de l'éducation dans les écoles (PIQEE) afin d'aider les écoles, les conseils scolaires et la province à rendre des comptes à la collectivité.

NOTRE RESPONSABILITÉ

Le *Rapport provincial sur le rendement des écoles* présente des faits détaillés sur les résultats des évaluations du rendement des élèves entreprises par l'OQRE. L'Office doit également rendre compte à la collectivité de ses propres activités. Il s'acquitte de cette responsabilité par le biais d'un document distinct intitulé «Rapport annuel de l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation», 1996-1997.

Annexe B

LE PROCESSUS D'ÉVALUATION DE L'OQRE

ÉLABORATION DES INSTRUMENTS

L'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE) a voulu élaborer des instruments qui offrent aux élèves des tâches agréables, stimulantes et pertinentes. Ces tâches leur ont permis de manifester leurs connaissances et leur habileté à raisonner et à résoudre des problèmes. Ces évaluations sont conformes à certains résultats d'apprentissage précisés dans les programmes du Ministère afin de fournir aux enseignantes et aux enseignants des exemples d'évaluations de qualité adaptables et utilisables en salle de classe.

Les instruments d'évaluation, tant pour la 3^e année que pour la 6^e année, étaient les suivants :

- /// un cahier d'évaluation que l'élève devait remplir sans aide;
- /// des lectures assignées à l'élève (en 3^e seulement);
- /// un guide destiné aux personnes-contact, aux enseignantes et enseignants, expliquant les politiques de l'Office et les procédures d'administration;
- /// un guide journalier de l'enseignante ou de l'enseignant avec des activités d'amorces (y compris des activités de groupe), avec des directives détaillées et les délais accordés à chaque activité de l'unité d'évaluation;
- /// des questionnaires destinés aux élèves, aux parents, aux enseignantes, aux enseignants et aux directions d'école, qui renseignent sur le contexte d'apprentissage de l'élève.

Pour chacune de ces évaluations, on a élaboré une unité modèle qui a été distribuée aux écoles. Le test de la 3^e année fournissait aux enseignantes et aux enseignants une unité d'évaluation d'une durée de deux ou trois jours, qu'il était possible de roder avec les élèves avant de procéder à l'évaluation proprement dite. L'unité de la 6^e année comprenait des activités correspondant aux cinq domaines de mathématiques.

Ces évaluations ont été élaborées avec les conseils et l'orientation de l'OQRE. On a accordé à l'Université d'Ottawa le contrat pour l'élaboration de l'évaluation de la 3^e année «Vive le spectacle». Cette unité d'évaluation comprenait des activités intégrées permettant d'évaluer la performance de l'élève en lecture, en écriture et en mathématiques.

Le comité de gestion pour l'élaboration des instruments de la 6^e année a fourni à l'Office des principes directeurs pour l'élaboration des instruments. L'évaluation de la 6^e année, intitulée «La foire mathématique», a été rédigée par un comité formé d'enseignantes et d'enseignants choisis pour leur expertise en pédagogie, en mathématiques et en évaluation.

En développant les instruments d'évaluation, les enseignantes et les enseignants du comité de rédaction devaient s'assurer que :

- /// les questions posées et les tâches assignées soient claires et sans ambiguïté;
- /// les élèves aient de nombreuses occasions de démontrer leurs connaissances et leurs compétences;
- /// l'évaluation corresponde au vécu des élèves;
- /// les élèves puissent s'y sentir à l'aise et s'y soumettre tout naturellement.

Tout au cours de la période d'élaboration, l'Office a profité de la rétroaction des comités de validation et de révision composés d'enseignantes et d'enseignants, de directions d'école, de conseillères et de conseillers pédagogiques, de représentantes et de représentants de la communauté. Ces comités consultatifs avaient comme mandat de veiller à ce que les tâches soient :

- /// convenables à l'âge des élèves;
- /// adaptées au langage de l'élève;
- /// selon les normes mathématiques;
- /// valides;
- /// sans parti pris.

Les enseignantes et les enseignants qui ont participé à certaines étapes de l'élaboration ont eu l'occasion de comprendre la nature d'une évaluation de qualité et d'en garantir la teneur.

MISES À L'ESSAI

En octobre 1996, après l'élaboration et la validation des instruments par des spécialistes, les mises à l'essai ont eu lieu. Elles comprenaient tout le matériel, les procédures d'administration, la formation, la distribution et la réception, la formation et la notation, le triage des données, et les procédures et procédés d'analyse des données.

Un grand nombre de classes de la 4^e et de la 7^e année se sont portées volontaires pour les mises à l'essai des instruments des tests de la 3^e et la 6^e année respectivement. Les endroits de ces essais ont été choisis de façon aléatoire et représentaient toutes les régions de la province. Les enseignantes et les enseignants qui devaient administrer les instruments ont reçu une journée de formation au préalable. Environ 1 000 élèves ont participé à chaque mise à l'essai.

Suite à ces mises à l'essai, une vingtaine d'enseignantes et d'enseignants ont choisi les copies-types qui ont servi d'exemples de performance à chacun des quatre niveaux.

Environ 70 enseignantes et enseignants de la 3^e et de la 6^e année ont participé à la notation des mises à l'essai. Une formation de deux jours a précédé ces notations.

Des mesures rigoureuses ont été prises afin d'assurer le contrôle de la qualité au cours de ces mises à l'essai puisqu'on examinait tout le matériel et tous les procédés.

Voici les procédés établis :

1. Les enseignantes et les enseignants qui participaient aux mises à l'essai ont tenu un journal de bord, avec notes détaillées inscrites à l'intérieur du plan journalier et du questionnaire. Elles et ils ont fourni des renseignements pertinents sur le temps jugé nécessaire pour accomplir certaines tâches, sur la motivation des élèves pour les diverses tâches, sur les niveaux de difficulté, sur l'efficacité du guide d'administration, sur la clarté des procédures d'administration. Elles et ils ont aussi apporté des commentaires généraux et des recommandations.
2. Des agentes et des agents du contrôle de la qualité de l'Office ont rendu visite aux divers endroits pendant l'administration des tests et en ont fait rapport à l'Office. On a pu ainsi obtenir des renseignements sur la clarté du matériel et des procédés associés à l'administration et sur la conception et la clarté du matériel et des procédés reliés à l'évaluation.
3. On a demandé aux enseignantes et aux enseignants qui ont choisi les copies-types et participé à la notation de faire part de leurs réactions et de leurs recommandations en vue de simplifier et d'améliorer le processus.
4. Pendant la notation, les correctrices et correcteurs ont tenu un journal et ont rempli un questionnaire sur le processus.
5. Une analyse des données des résultats des élèves a permis d'améliorer les instruments.
6. Une notation analytique de chaque question dans un échantillon de cahiers d'élèves a permis de vérifier le langage, le niveau de difficulté des questions et leur pertinence par rapport au programme du Ministère. Ces résultats ont servi à l'amélioration des instruments.
7. La fiabilité des procédures employées a été vérifiée durant la notation.

Afin d'éviter que les élèves de la 3^e et de la 6^e année dans les écoles choisies pour les mises à l'essai ne bénéficient d'avantages supplémentaires, les enseignantes et les enseignants de ces élèves ont signé une lettre de reconnaissance de confidentialité.

Après l'examen de la quantité et la qualité des données des mises à l'essai, les instruments ont été révisés pour produire des données valides sur le rendement des élèves.

ADMINISTRATION

L'OQRE s'est assuré de l'uniformité :

- /// par des communications assidues;
- /// par la formation et le perfectionnement professionnels ;
- /// par la mise en oeuvre de mesures pour le contrôle de la qualité.

LES COMMUNICATIONS

L'Office a communiqué régulièrement avec toutes les intervenantes et tous les intervenants. Un appui continu et une communication fréquente ont été assurés grâce à des mesures variées : site web, téléphone, télécopies, bulletins et communiqués, trousse de formation et de communication à l'intention des enseignantes, des enseignants et des parents, vidéocassettes, unités modèles, encarts de renseignements dans les journaux locaux.

FORMATION ET PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNELS

L'OQRE a accordé une formation à toutes les enseignantes et tous les enseignants de la 3^e et de la 6^e année qui devaient administrer les unités d'évaluation. Ces sessions de formation ont permis :

- /// de familiariser les enseignantes et les enseignants avec les unités d'évaluation et les grilles d'évaluation;
- /// de décrire en détail le rôle des enseignantes et des enseignants qui devaient administrer de façon sûre l'unité d'évaluation;
- /// d'assurer que les enseignantes et les enseignants comprennent la politique de l'Office sur les exemptions et adaptations et qu'elles et ils soient conséquents dans son application;
- /// de développer la confiance des enseignantes et des enseignants qui devaient administrer l'unité d'évaluation.

Toutes les directions d'école ayant des élèves de la 3^e année et de la 6^e année ont été convoquées à une session d'information. André Vézina, coordonnateur des évaluations en langue française, a présenté les politiques et les procédures d'évaluation de la 3^e et de la 6^e année. Ces sessions d'information ont eu lieu à divers endroits de la province en février 1997.

CONTRÔLE DE LA QUALITÉ

L'Office s'est servi de procédures et d'instruments tels que des questionnaires et des observations sur place pour superviser la formation et l'administration des tests. Des sessions de formation ont été organisées pour les animatrices et les animateurs qui devaient par la suite former les enseignantes et les enseignants responsables de l'administration des tests. Le contrôle de l'uniformité a été effectué pendant la période d'évaluation. Les observatrices et les observateurs ont fait des visites d'une journée à un certain nombre de salles de classes et ont rempli un formulaire qui ont fourni à l'Office des données précises quant au contrôle de la qualité.

Suite à l'administration des évaluations, un questionnaire a été distribué aux enseignantes et aux enseignants qui y avaient participé, aux écoles et aux personnes-contact des conseils scolaires, aux directions d'école, aux administratrices et aux administrateurs. Ce questionnaire a été remis à l'Office. Un autre formulaire a été mis à la disposition de celles et de ceux qui étaient désireux de répondre de façon plus détaillée.

LA NOTATION

Après un appel d'offres, le contrat de la formation des correctrices et des correcteurs et de la notation du test de la 3^e année a été accordé à l'Université d'Ottawa.

L'OQRE était responsable de la formation et de la notation du test en 6^e année.

Avant de noter les tests, une trentaine d'éducatrices et d'éducateurs de la 3^e et de la 6^e année ont étudié les grilles d'évaluation et ont choisi des copies-types pour chaque matière. Une justification, élaborée pour chaque copie-type, a établi un lien entre la performance de l'élève et le langage de la grille d'évaluation. D'autres cahiers d'élèves ont été choisis au hasard et notés pour servir de cahiers de formation, cahiers d'orientation ou cahiers de fiabilité.

Les correctrices et les correcteurs provenaient de toutes les régions géographiques de la province. Voici les critères de sélection : la représentation d'une région de la province, la connaissance et la compétence dans la ou les matières évaluées, la connaissance des programmes du Ministère, l'expertise au cycle primaire ou moyen et la recommandation par la direction de l'école ou l'agente ou l'agent de supervision (3^e année seulement). Les notations des tests de la 3^e et de la 6^e année se sont déroulées à Ottawa et à Sudbury.

Les cahiers de la 3^e année ont été notés de façon globale selon trois indicateurs pour chacune des matières: lecture, écriture, et mathématiques, en plus de chaque domaine de mathématiques. Pour les mathématiques de la 6^e année, on a attribué un niveau de performance en fonction des trois indicateurs et en fonction des domaines. Afin d'établir le niveau de performance en fonction d'un indicateur ou un domaine, les correctrices et les correcteurs ont analysé les réponses obtenues aux questions et ont déterminé la qualité et la performance de chaque élève par rapport aux grilles d'évaluation et aux copies-types.

Les grilles d'évaluation ont été élaborées en conformité aux programmes du Ministère en vigueur au moment de l'évaluation et de façon à refléter les résultats d'apprentissage à évaluer. Les indicateurs de performance ont donné les composantes clés caractéristiques de connaissances et de compétences dans chaque matière. Ces échelles ont été élaborées par des éducatrices et des éducateurs, puis révisées par des spécialistes.

La fiabilité et l'uniformité de la notation sont des facteurs essentiels pour une interprétation valide de résultats. Pour s'en porter garant, l'Office a organisé un minimum de deux journées de formation pour toutes les correctrices et tous les correcteurs qui participaient à la notation.

Durant la notation, la fiabilité était vérifiée 5 fois par jour.

1. LES CAHIERS D'ORIENTATION

Les correctrices et les correcteurs ont commencé chaque journée en notant un cahier présélectionné et prénoté et ont inscrit le niveau de performance pour chaque indicateur sur un formulaire de fiabilité. Les chefs de groupe ont procédé alors à établir la médiane également inscrite sur le formulaire de fiabilité. Chaque correctrice ou correcteur pouvait alors comparer les deux niveaux de performance. Une discussion s'ensuivait pour éclaircir les aspects difficiles à

noter ou encore pour déceler les tendances individuelles ou de groupe dans la notation des cahiers. L'Office a rassemblé les notes médianes de groupes pour constituer une des mesures de fiabilité entre les différents groupes.

2. LA NOTATION À DEUX

À tous les jours, après avoir complété le cahier d'orientation, les correctrices et les correcteurs se sont appliqués à noter au moins un cahier avec une ou un partenaire qui alternait chaque fois. La notation à deux a été une autre façon d'assurer l'uniformité chez les correctrices et les correcteurs dans leur interprétation de la performance de l'élève et des grilles d'évaluation. Les chefs de groupe ont pu se servir de la notation à deux pour faire travailler une correctrice ou un correcteur ayant des partis pris avec une correctrice ou un correcteur à la notation plus fiable et plus uniforme.

3. LES CAHIERS DE FIABILITÉ

Chaque jour de la notation, chaque correctrice ou correcteur et chaque chef de groupe ont eu à noter un cahier présélectionné et prénoté. Elles et ils ont inscrit les niveaux de performance sur chaque formulaire de fiabilité et sur une feuille de notation préparée en fonction d'un balayage électronique. Les données de cet exercice ont servi à produire un rapport détaillant les tendances et les questions à analyser. Ces rapports de fiabilité ont été remis aux chefs de groupe qui, à leur tour, les ont étudiés avec les membres de leur groupe. Les chefs de groupe ont discuté des stratégies à utiliser quand tout un groupe semblait s'écarter des normes établies ou quand une correctrice ou un correcteur montrait un parti pris dans l'attribution d'un niveau de performance. Ce cahier de fiabilité a assuré l'uniformité des niveaux attribués à l'intérieur d'un groupe et d'un groupe à l'autre.

4. LES CAHIERS DE CALIBRATION

Un certain nombre de cahiers d'élèves choisis au hasard ont été notés au moins deux fois.

5. RAPPORTS D'ANOMALIES

Lorsqu'un nombre suffisant de cahiers ont été notés pour qu'émerge un patron, des rapports d'anomalies ont été produits pour souligner tous les exemples de parti pris. Dans de tels cas, tous les cahiers notés par ces correctrices et ces correcteurs ont été notés à nouveau. Les chefs de groupe ou les responsables des dossiers à l'Office ont accompagné les correctrices et les correcteurs peu fiables pour les rendre plus conséquents; les niveaux de performance qu'elles et ils attribuaient ont été soigneusement vérifiés.

Les enseignantes et les enseignants ont pu profiter de la formation, de l'orientation et de la notation à deux pour acquérir de nouvelles compétences en évaluation et pour discuter de la performance des élèves.

LES RAPPORTS

L'OQRE a produit divers types de rapports destinés à tenir au courant les éducatrices et les éducateurs, les parents, les élèves et toute les personnes intéressées à la question du rendement scolaire des élèves franco-ontariens. Chaque rapport fournit un contexte du rendement.

LE RAPPORT DE L'ÉLÈVE

Pour chaque élève de la 3^e année, l'OQRE a préparé un rapport dans lequel ont été consignés 14 renseignements sur la performance en lecture, écriture et mathématiques. Tous les rapports sont parvenus aux écoles en septembre pour être acheminés vers les foyers. Ce rapport détaillé a indiqué la performance de l'élève d'après l'unité d'évaluation. Cela a permis aux parents, aux enseignantes, aux enseignants et aux élèves de comparer la performance de l'élève lors du test de l'évaluation à celle du travail effectué en salle de classe et aussi d'analyser le rendement de l'élève en fonction des moyens d'intervention possibles pour l'aider à s'améliorer.

Comme l'évaluation en mathématiques de la 6^e année a été faite dans des écoles choisies de façon aléatoire, l'Office n'a pas produit de rapports d'élèves.

LE RAPPORT DE L'ÉCOLE

Toutes les écoles des élèves de la 3^e année ainsi que toutes celles des élèves de la 6^e année qui ont fait partie de l'échantillonnage provincial ont reçu de l'OQRE les données agrégées du rendement des élèves et des renseignements sur le contexte d'après les réponses aux questionnaires remplis par les élèves et par les parents ou tuteurs. Le rapport modèle envoyé aux écoles contenait des pistes de réflexion pouvant aider à compléter les sections propres à leur école avant de publier leur rapport pour la communauté.

LE RAPPORT DU CONSEIL SCOLAIRE

L'Office a fait parvenir à chaque conseil scolaire un rapport sur le rendement des élèves de la 3^e année. Le rapport fournissait également un résumé des renseignements sur le milieu de la communauté tirés des questionnaires soumis par les enseignantes et les enseignants, les directions d'école, les élèves et les parents ou tuteurs et tuteurs.

(Les conseils scolaires ne reçoivent pas de rapport sur les résultats du test de 6^e année.)

LE RAPPORT PROVINCIAL

Le présent rapport provincial fournit des renseignements obtenus lors des évaluations de la 3^e année, de la 6^e année, du PIRS et de la TEIMS sur la performance des élèves et le contexte d'enseignement et d'apprentissage. L'OQRE prévoit que ce rapport servira de catalyseur pour discuter des améliorations à apporter.

Annexe C

ÉVALUATION EN LECTURE, ÉCRITURE ET MATHÉMATIQUES - 3^e ANNÉE

ADAPTATIONS PERMISES

Les adaptations suivantes ont été offertes aux élèves ayant des besoins spéciaux, dans le but d'assurer la participation de tous les élèves à des évaluations équitables :

- ⚡ allocation de temps supplémentaire (jusqu'à l'occurrence de deux fois le temps alloué);
- ⚡ directives sur le plan du rythme de l'activité;
- ⚡ utilisation d'un appareil fonctionnel habituellement utilisé en salle de classe, comme une planche de communication Bliss;
- ⚡ utilisation de la Langue des signes québécois ou l'American Sign Language;
- ⚡ administration du test selon un mode de présentation différent (p. ex., en caractères plus gros, sur audiocassette ou sur papier blanc) pour les élèves ayant une déficience visuelle;
- ⚡ utilisation de ressources technologiques (p. ex., un synthétiseur vocal);
- ⚡ lecture des directives et des consignes (en écriture) ou des questions (en mathématiques);
- ⚡ assignation d'un scribe à l'élève pour écrire ses réponses (en lecture ou en mathématiques);
- ⚡ lecture des directives et des consignes (en écriture) ou des questions (en mathématiques).

RAPPORT DE L'ÉLÈVE

**UNE VERSION ÉLECTRONIQUE
N'EST PAS DISPONIBLE.**

QUESTIONNAIRES

**UNE VERSION ÉLECTRONIQUE
N'EST PAS DISPONIBLE.**

**LISTE ALPHABÉTIQUE DES CONSEILS
SCOLAIRES ET LEURS RÉSULTATS EN LECTURE,
ÉCRITURE ET MATHÉMATIQUES - 3^e ANNÉE**

**UNE VERSION ÉLECTRONIQUE EST
DISPONIBLE.**

Annexe E

ÉVALUATION EN MATHÉMATIQUES

- 6^e ANNÉE

ADAPTATIONS PERMISES

Les adaptations suivantes ont été offertes aux élèves ayant des besoins spéciaux, dans le but d'assurer la participation de tous les élèves à des évaluations équitables :

- ⚡ allocation de temps supplémentaire (jusqu'à l'occurrence de deux fois le temps alloué);
- ⚡ directives sur le plan du rythme de l'activité;
- ⚡ accès à un lieu de travail calme ou situé ailleurs que dans la classe;
- ⚡ utilisation d'un appareil fonctionnel habituellement utilisé en salle de classe, comme une planche de communication Bliss;
- ⚡ utilisation de la Langue des signes québécois ou l'American Sign Language;
- ⚡ administration du test selon un mode de présentation différent (p. ex., en caractères plus gros, sur audiocassette ou sur papier blanc) pour les élèves ayant une déficience visuelle;
- ⚡ utilisation de ressources technologiques (p. ex., un synthétiseur vocal);
- ⚡ lecture des questions à l'élève;
- ⚡ assignation d'un scribe à l'élève pour écrire ses réponses.

Domaines en mathématiques

Les données par domaine sur le rendement des élèves ont été recueillies au moyen d'une notation globale et analytique du travail des élèves. La notation globale a été utilisée pour produire des données sur le rendement des élèves selon les niveaux. La notation analytique a servi à recueillir des données sur les pourcentages d'élèves aptes à compléter des tâches spécifiques à travers les différents domaines.

Numération et sens du nombre

À la fin de la 6^e année, les élèves :

- /// choisissent une méthode de calcul appropriée comme le calcul mental, la calculatrice, le papier-crayon ou du matériel de manipulation pour résoudre des problèmes qui nécessitent des calculs sur les nombres entiers, les fractions ou les nombres décimaux ;
- /// analysent, décrivent et utilisent les fractions et les nombres décimaux dans une variété d'applications pratiques, notamment en résolution de problèmes et en estimations.

Résultats spécifiques aux mathématiques :

L'élève :

- /// formule et résout des problèmes réels, à une ou plusieurs étapes, faisant appel à l'addition, la soustraction, la multiplication et la division des nombres naturels, des nombres décimaux et des fractions;
- /// effectue les opérations de base sur les nombres naturels, les nombres décimaux et les fractions;
- /// analyse et interprète la notion de la valeur de position et sa relation avec les opérations, le calcul mental et l'estimation;
- /// choisit, dans une situation précise, la méthode de calcul la plus appropriée : calcul mental, estimation, calculatrice ou papier-crayon;
- /// analyse et interprète (dans les cas simples) les pourcentages, les taux et les rapports.

Modélisation et algèbre

À la fin de la 6^e année, les élèves :

- /// étudient et expliquent les liens entre les régularités mathématiques, le milieu naturel et les activités humaines.

Résultats spécifiques aux mathématiques :

L'élève :

- /// reconnaît, prolonge et construit des régularités géométriques;
- /// reconnaît, prolonge et construit des régularités de nombres naturels ou de nombres décimaux;
- /// décrit les régularités à l'aide de mots;
- /// résout des problèmes en appliquant une méthode fondée sur des régularités;
- /// reconnaît les régularités présentes dans d'autres matières et dans le monde qui l'entoure;
- /// définit les formules comme des généralisations des régularités observées.

Mesure

À la fin de la 6^e année, les élèves :

- /// estiment, mesurent, calculent et prennent en note la température, le temps, la distance, la longueur, le périmètre, l'aire, la capacité, le volume, la masse, la valeur monétaire, la distance et la vitesse en utilisant les unités appropriées à chaque cas.

Résultats spécifiques aux mathématiques :

L'élève :

- /// utilise les unités conventionnelles et divers outils pour estimer et mesurer la longueur, le périmètre, l'aire, la capacité, le volume, la masse et la température dans des situations de résolution de problèmes et en utilisant divers outils;
- /// utilise les points de repère personnels pour faire des mesures;
- /// analyse et interprète la différence entre une estimation et une mesure précise;
- /// utilise les formules simples de mesure pour résoudre les problèmes;
- /// utilise les relations entre les unités métriques pour comparer les objets;
- /// utilise le concept de mesure dans les autres matières au programme.

Géométrie et sens de l'espace

À la fin de la 6^e année, les élèves :

- /// décrivent, modélisent, construisent et comparent des figures à deux et à trois dimensions.
- /// utilisent les systèmes de coordonnées pour localiser les points et les figures.
- /// utilisent les transformations pour identifier les propriétés des figures et créer des régularités et des motifs.

Résultats spécifiques aux mathématiques :

L'élève :

- /// mesure et construit les angles à l'aide d'un rapporteur;
- /// reconnaît, décrit et classifie des figures à 2 et à 3 dimensions;
- /// reconnaît la symétrie de certaines figures à 2 et à 3 dimensions;
- /// utilise les translations et les rotations;
- /// formule et résout des problèmes à contexte géométrique;
- /// examine un objet à trois dimensions sous différentes perspectives;
- /// reconnaît et utilise les droites concourantes, parallèles et perpendiculaires

Traitement des données et probabilités

À la fin de la 6^e année, les élèves :

- /// utilisent différentes technologies pour recueillir, analyser, interpréter, évaluer et présenter des données;
- /// étudient et expliquent le rôle du hasard et de la probabilité dans différentes situations.

Résultats spécifiques aux mathématiques :

L'élève :

- /// recueille, organise, lit, décrit, dispose et interprète des données en utilisant diverses méthodes;
- /// discute de la chance et des probabilités dans des contextes réels;
- /// acquiert un sens intuitif de la notion de probabilité en jouant et en faisant des expériences;
- /// utilise la notion de probabilité et les techniques de traitement des données dans les autres matières au programme.

QUESTIONNAIRES

**UNE VERSION ÉLECTRONIQUE
N'EST PAS DISPONIBLE.**